

HEARST, le jeudi 10 avril 2025

5 TARIFS SUR LE BOIS D'ŒUVRE

8 HEARST EN BREF

10 LA SUNSHINE LIST

PAGE 24



**GARDER LE
MEILLEUR
POUR LA FIN**

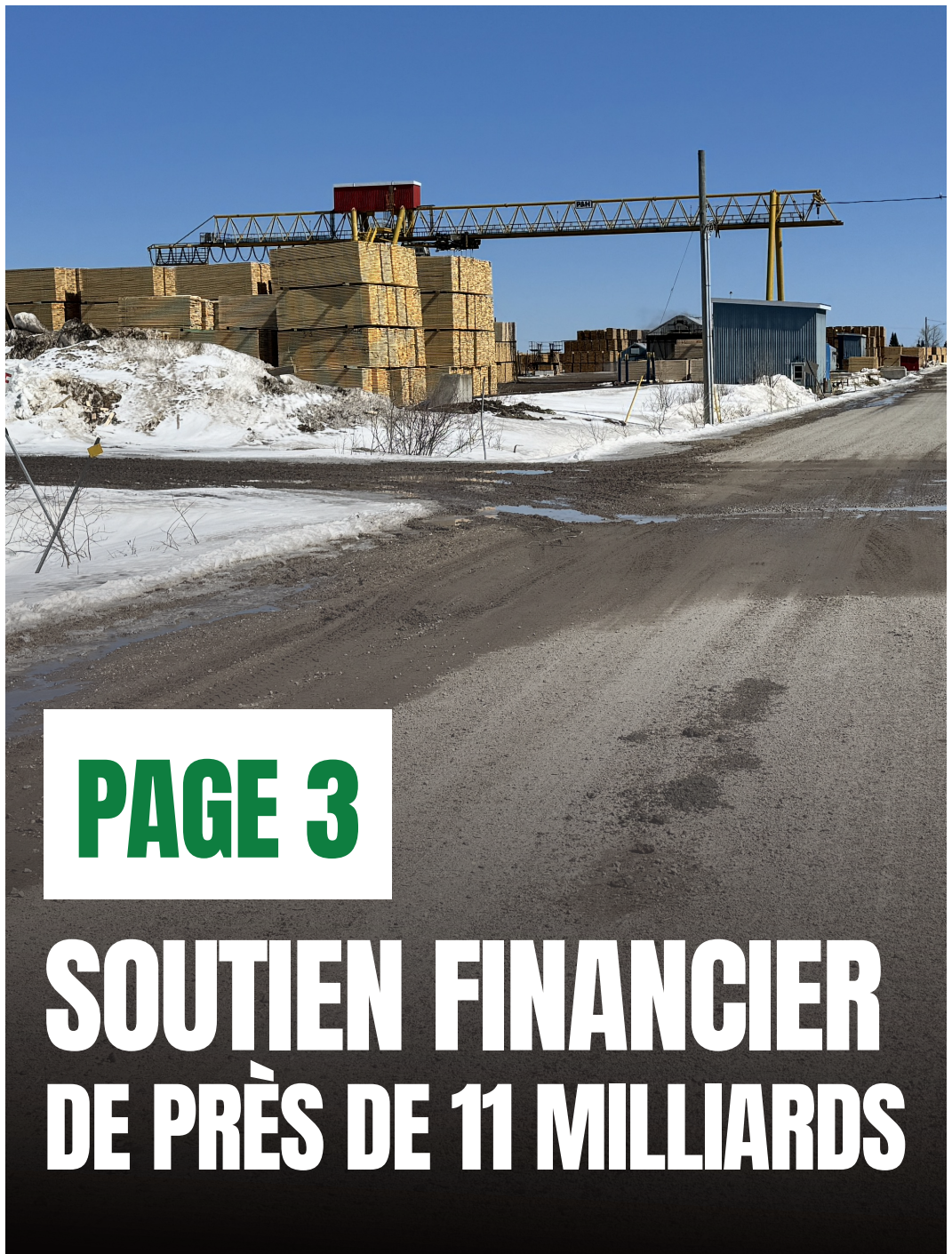


CAHIER SPÉCIAL
TOURNOI
KNUCKLE PUCK

HORAIRE – PAGES 19 à 21



Vol.49 - N° 51 - 2,86 \$ +TPS



PAGE 3

**SOUTIEN FINANCIER
DE PRÈS DE 11 MILLIARDS**



Ford LECOURSMOTORSALES

L'ÉVÉNEMENT
ÇA CHANGE TOUT

Ford
C'EST LÀ!

Obtenez jusqu'à
15 000 \$
de rabais sur les
F-150
2024
EN
INVENTAIRE

De plus, les propriétaires
admissibles d'un Ford
obtiennent
750 \$
de boni

**UN DUR
Ford
DE DUR**

Hearst 705 362-4011
Kapusking 705 335-8553
www.lecoursmotorsales.ca

Incitation financière pour l'établissement de la pratique de Félix Lavigne à Hearst



Photo : Félix Lavigne/Facebook

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Le Nord

Les conseillers municipaux ont tous voté en faveur (à l'exception de Mme Vachon qui s'est retirée de la salle à cause d'un conflit d'intérêts) d'offrir un incitatif de 53 000 \$ à l'étudiant en médecine, Félix Lavigne, pour l'établissement de sa pratique dans la communauté.

Depuis 2000, la Ville de Hearst offre des bourses et des prêts aux étudiants en médecine qui choisissent d'établir leur bureau à Hearst, ou à des médecins désireux de s'y installer. En outre, par le biais de la

résolution n° 31-18, le conseil municipal s'est engagé à verser un incitatif financier de 35 000 \$ aux six à huit prochains médecins qui établiront une pratique à Hearst, pour une durée minimale de cinq ans, et à inscrire cette somme dans le budget annuel de la Municipalité. Depuis l'adoption de cette résolution, le conseil a attribué trois incitatifs, dont deux sont encore en vigueur et un a été remboursé.

La Municipalité a été informée que Félix Lavigne, étudiant en médecine, souhaite s'établir à Hearst une fois ses études terminées. Une ébauche d'entente, similaire à celles précédemment signées, a été préparée pour M. Lavigne.

Après des discussions avec l'Hôpital Notre-Dame, des ajustements ont été apportés aux incitatifs offerts et aux modalités de retour de service proposées par le médecin.

Premièrement, l'ajout d'un incitatif supplémentaire de 18 000 \$ est prévu. Ensuite, une réduction du nombre de patients à 300 durant les 24 premiers mois de pratique, au lieu de 600, si le médecin obtient une spécialisation supplémentaire. Finalement, une révision de la clause concernant les services communautaires, modifiant l'obligation de 40 heures par semaine (comprenant les cliniques, les

urgences, etc.) pour passer à une exigence de jours travaillés par mois en tant que médecin généraliste anesthésiste ou généraliste avec compétences chirurgicales, si une spécialisation est obtenue.

Dans le cadre d'ententes précédentes, la Municipalité de Mattice-Val Côté a parfois contribué aux coûts des incitatifs financiers en partenariat avec la Ville de Hearst. En tenant compte de cette possibilité, l'ébauche de l'entente avec M. Lavigne a également été partagée avec Mattice-Val Côté.



Le conseiller Gaëtan Baillargeon a mentionné qu'il a rencontré le chef de la Première Nation de Constance Lake à ce sujet, et il semblait intéressé à contribuer également.

Photo : Archives/Le Nord

Les détails de la confirmation de cette entente seront divulgués dans les semaines à venir, ajoutant aussi la possibilité que Constance Lake collabore dans d'autres incitatifs pour un médecin après ce cas-ci.

En vertu de l'entente d'incitatifs financiers proposée, la Municipalité devra accorder une subvention de 53 000 \$ et un prêt de 25 000 \$, remboursable selon les termes du contrat. Traditionnellement, un montant de 35 000 \$ est inclus dans le budget opérationnel annuel pour couvrir l'incitatif prévu par la résolution n° 31-18.

Ce montant, non utilisé en 2024, sera donc mis en réserve pour le budget de 2025. Si Mattice-Val Côté participe aux incitatifs financiers, les coûts pour la Ville de Hearst seront réduits et reflétés dans les budgets municipaux des années à venir.

Gagnantes et gagnants
Campagne février-mars 2025

Julie St-Pierre - FM-13482007
500 \$ au Companion Hotel Motel
le 14 février 2025

Annie Sigouin-Caissie
500 \$ au Centre de rénovation home
le 15 mars 2025

Diane Blier - FM-18740591
Grand prix de 17 070 \$
le 28 mars 2025



www.ndhf5050.on.ca
5050@ndh.on.ca
 (705) 372-0072



L'Ontario annonce un soutien financier pour les entreprises et travailleurs

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Le Nord

Le gouvernement de l'Ontario a annoncé un soutien financier de près de 11 milliards de dollars pour aider les travailleurs et les entreprises de la province face aux impacts économiques des droits de douane américains.

Le premier ministre Doug Ford a indiqué que ces mesures étaient mises en place pour répondre aux effets des politiques économiques du président Trump. « Bien que nous ne puissions pas contrôler les décisions prises aux États-Unis, nous avons la possibilité de façonner notre propre avenir. En réduisant les barrières commerciales internes et en diversifiant nos marchés, nous cherchons à renforcer la compétitivité de l'Ontario », a-t-il déclaré.

Parmi les principales mesures, la province a décidé de reporter pendant six mois certaines taxes administrées par le gouvernement, du 1^{er} avril 2025 au 1^{er} octobre 2025. Cette décision vise à fournir environ 9 milliards de dollars de liquidités aux entreprises pour les aider à préserver les emplois et faire face aux défis économiques. De plus, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) offrira un rabais supplémentaire de 2 milliards de dollars aux employeurs respectueux des normes de sécurité, en plus du rabais de 2 milliards de dollars déjà attribué en mars.

Le gouvernement met également l'accent sur l'amélioration de la compétitivité économique de la province, notamment en réduisant les délais d'approbation d'aménagements et en diversifiant les partenariats commerciaux. L'objectif est aussi d'aider les entreprises à requalifier leurs travailleurs pour de nouveaux secteurs.

« Nous mettons en place ces mesures

pour soutenir les travailleurs et les entreprises de l'Ontario dans un contexte d'incertitude économique », a affirmé Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances. « Cela nous permettra de traverser cette période difficile tout en continuant à mettre en œuvre notre plan de prospérité à long terme. »

David Piccini, ministre du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences, a rappelé que la province avait déjà pris des mesures pour soutenir les employeurs, comme la réduction des primes à un niveau historiquement bas, et a annoncé la poursuite de cet effort.

De son côté, Vic Fedeli, ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, a souligné que la province était prête à protéger son économie et ses travailleurs, tout en préparant un avenir économique stable.

Ainsi, ces initiatives visent à aider l'Ontario à surmonter les difficultés économiques actuelles tout en renforçant sa compétitivité à long terme.

Faits saillants

Cet allègement fiscal concerne les entreprises qui versent des taxes dans le cadre des dix programmes fiscaux administrés par la province. Ces programmes incluent, entre autres, l'impôt-santé des employeurs, l'impôt sur les primes d'assurance, la taxe sur les carburants, l'impôt sur l'exploitation minière et la taxe sur le tabac, parmi d'autres.



Les piles de bois chez Produits Forestiers GreenFirst à Hearst

Photo : Renée-Pier Fontaine - Le Nord

Dans le cadre de cette initiative, la province accorde un report de six mois pour le paiement des intérêts et des pénalités sur certaines taxes administrées. Ce report, valable du 1^{er} avril 2025 au 1^{er} octobre 2025, permettra de fournir jusqu'à 9 milliards de dollars en liquidités à environ 80 000 entreprises ontariennes. Cette mesure offre aux entreprises une plus grande flexibilité pour gérer les pressions économiques et les incertitudes causées par les droits de douane imposés par les États-Unis.

Toutes les taxes dues dans ce cadre devront être réglées avant le 1^{er} octobre 2025, afin d'éviter des pénalités supplémentaires. En complément de ce soutien, un rabais de 2 milliards de dollars lié au surplus de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT) a été distribué aux entreprises sécuritaires, et ce rabais a été remis aux entreprises admissibles en mars dernier.

Cette initiative vise à soutenir la

stabilité économique des entreprises ontariennes en leur fournissant des ressources nécessaires pour surmonter les défis économiques actuels tout en maintenant leur compétitivité.

Caisse Alliance



L'INFO SOUS LA LOUPE

**VENDREDI 11h
EN REPRISE SAMEDI 9h**

C'INN À HEARST : PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS!



REAL ESTATE HUB

ENCADREMENT • CONNAISSANCE • DÉVOUEMENT

NOTRE PROMESSE POUR VOUS



exp
REALTY
BROKERAGE

(613)-707-5146

@exprealestatehub

www.expohub.com





Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rfontaine@hearstmedias.ca

Kristophe Bédard, journaliste
Nderly Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste/graphiste
pub@hearstmedias.ca

Annabelle Grondin, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Serge Morissette, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.



FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Les promesses électorales : combien tout cela va-t-il coûter ?

La présente campagne électorale est exceptionnelle à plus d'un titre. Les prédictions actuelles des sondages vont à l'encontre de celles d'il y a à peine quelques mois. Une partie des sujets sont dictés par ce qui se passe aux États-Unis. Les divers partis politiques semblent faire des promesses aveuglément.

Le Parti libéral du Canada, qui se dirigeait tout droit vers une cuisante défaite, a fait une remontée spectaculaire dans les intentions de vote en un temps record. Ce retournement de situation s'explique par un ensemble de facteurs : un nouveau chef, un nouvel enjeu de campagne et des leaders d'autres partis qui sous-performent.

Un autre élément exceptionnel dans cette campagne électorale est la prodigalité manifestée par tous les partis. Le message que l'on entend depuis le premier jour de la campagne est le suivant : le Canada fait face à une crise existentielle qui ne pourra se résoudre que si on dépense. Que si on dépense *beaucoup*, devrait-on préciser.

Combien ? C'est peut-être la question à 100 milliards de dollars...

Car on n'a aucune idée du coût de l'ensemble des promesses faites jusqu'à maintenant par chacun des partis.

Certes, certaines estimations ont été présentées. Mais c'est plus l'exception que la règle.

Par exemple, les libéraux promettent de créer un programme d'aide à l'industrie automobile qui sera doté d'une enveloppe de 2 milliards de dollars.

Les conservateurs s'engagent à mettre en place un programme de prêts pour les entreprises frappées par les tarifs douaniers américains d'une valeur de 3 milliards de dollars.

Les néodémocrates proposent d'offrir des subventions et des prêts à faibles taux d'intérêt pour encourager la rénovation énergétique résidentielle à hauteur de 1,8 milliard de dollars par année pendant 10 ans.

Sur les 41 engagements faits par les trois principaux partis qui ont été recensés par le *Toronto Star* à ce jour, il y en a seulement 9 pour lesquels les partis ont jugé bon de fournir eux-mêmes une estimation de coûts : 5 par le Parti libéral, 2 par le Parti conservateur et 2 par le Nouveau Parti démocratique. Pourtant, les promesses faites jusqu'à présent vont coûter cher : réductions d'impôt, programmes d'aide aux entreprises, projets d'infrastructure, etc. On parle de dizaines de milliards de dollars pour chacun des partis.

Sans compter la perte de revenus qui risque de se produire si une récession se produit. Ce qui semble de plus en plus probable.

Une élection différente

Ce peu d'informations tranche avec les élections passées.

En 2021, chacun des trois principaux partis avait présenté une plateforme chiffrée détaillée. Le coût de toutes les promesses était présenté.

Ainsi, on savait que la valeur totale des promesses libérales s'élevait en moyenne à 16 milliards de dollars par année pour les cinq prochaines années, celle des conservateurs à 10 milliards et celles des néodémocrates à 43 milliards.

La même chose s'était produite à l'élection de 2019. Tous les partis avaient présenté une plateforme présentant l'ensemble de leurs promesses accompagnées d'un cadre financier détaillé.

À vrai dire, il semblait désormais acquis que le dévoilement de cadres financiers était devenu incontournable en campagne électorale.

Il y a de bonnes raisons pour cela. En chiffrant chacune de leurs promesses, les partis politiques

peuvent ainsi convaincre les électeurs qu'ils ont un plan réfléchi et réaliste. Ils montrent aussi qu'ils ont bien fait leurs devoirs et qu'ils acceptent de se soumettre à la critique. On pourra examiner, commenter, critiquer leurs propositions.

Bref, les partis qui présentent un cadre financier font preuve à la fois de sérieux et de transparence.

De nouvelles règles depuis 2017

Les parlementaires ont même voulu aider les partis politiques à entreprendre cet exercice en leur offrant des ressources supplémentaires.

En 2017, la Loi sur le Parlement a été modifiée afin de permettre au directeur parlementaire du budget d'évaluer les promesses électorales. Tout parti qui le voulait pouvait lui demander d'entreprendre une évaluation indépendante du coût financier de ses promesses.

Chaque parti était libre de choisir quelles promesses il voulait soumettre à l'analyse du directeur parlementaire du budget et quelles promesses chiffrées il voulait rendre publiques.

L'élection générale de 2019 a été la première à se tenir avec ces nouvelles dispositions. Ce fut un succès. Le directeur parlementaire avait publié sur son site Web le coût de 115 promesses électorales.

En 2021, le nombre de promesses évaluées par le directeur parlementaire avait été plus faible, soit 72. Il faut dire que l'élection avait été déclenchée deux ans avant la date prévue par la loi. Les partis politiques n'ont peut-être pas pu se préparer adéquatement pour élaborer un ensemble de propositions.

Cette fois-ci, en 2025, la situation est complètement différente. Aucune estimation n'a encore été publiée par le directeur parlementaire du budget. C'est comme s'il n'existait plus.

Par ailleurs, seul le Bloc québécois a présenté une plateforme jusqu'à maintenant. Nous sommes pourtant dans la troisième semaine de campagne. Il commence à se faire tard.

Y aura-t-il des plateformes chiffrées ?

En fait, il ne serait même pas surprenant que les autres partis dévoilent leur plateforme et leur cadre financier pendant la dernière semaine de campagne seulement, soit après les débats des chefs. Certains partis pourraient même décider tout simplement de ne pas présenter de cadre financier.

Est-ce un point de vue trop cynique ? Peut-être pas, puisque c'est exactement ce qui s'est produit il y a quelques semaines en Ontario lors de l'élection provinciale.

Les partis ontariens ont promis des milliards de dollars supplémentaires en raison de la crise commerciale qui se dessinait avec les Américains, mais n'ont pas jugé nécessaire de fournir des données financières détaillées (à l'exception du Parti vert).

Le déficit mystère

Le directeur parlementaire du budget a quand même profité de la campagne électorale pour mettre à jour les perspectives financières du gouvernement fédéral. Il estime que le déficit pourrait atteindre entre 42 et 47 milliards de dollars cette année, sans tenir compte du coût des promesses électorales.

En incluant ces dernières, nous dirigeons-nous plutôt vers un déficit de 60 milliards ? 80 milliards ? 100 milliards ?

Ces chiffres ne sont pas si farfelus. Rappelons que le déficit avait été de 140 milliards de dollars en 2021 en raison d'une autre crise : celle de la COVID-19.

C'est peut-être celle-là, la question à 100 milliards de dollars...

Geneviève Tellier,
chroniqueuse – Francopresse

Des ministres se prononcent au sujet des tarifs sur le bois d'œuvre

Par Renée-Pier Fontaine

Les ministres Kevin Holland, ministre associé des Forêts et des Produits forestiers, et Vic Fedeli, ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce, ont exprimé leur déception après l'annonce des États-Unis concernant l'augmentation des droits de douane sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre, prévue pour plus tard cette année.

« L'Ontario est profondément déçu de bois d'œuvre. Ces mesures par l'intention des États-Unis injustifiées auront pour effet d'imposer des droits de douane augmenter les coûts de construction et plus élevés sur nos exportations de rendre l'accès au logement

encore plus difficile pour les familles américaines », ont déclaré les ministres.

Les producteurs ontariens de bois d'œuvre fournissent des matériaux de construction de qualité, récoltés de manière durable, soutenant l'emploi et la croissance économique des deux côtés de la frontière. L'augmentation de ces droits nuira à la fois au secteur forestier de l'Ontario et aux consommateurs américains.

Le secteur forestier de l'Ontario est

crucial pour l'économie, générant près de 23 milliards de dollars en 2022 et soutenant plus de 137 000 emplois. L'intensification des barrières commerciales met en péril cette prospérité.

« Nous restons fermement convaincus que ces droits doivent être supprimés dans leur intégralité », ont ajouté les ministres, réaffirmant le soutien de l'Ontario à l'industrie forestière canadienne et au libre-échange entre les deux pays.

PPO en bref

Par Renée-Pier Fontaine

Incendie criminel à Cochrane, la PPO sollicite l'aide du public

La Police provinciale de l'Ontario du détachement de la Baie James et le service d'incendie de Cochrane se sont rendus sur les lieux d'un incendie de structure au terrain de baseball de la promenade Tim Horton à Cochrane dans la nuit de dimanche. Un abri au terrain de baseball a été complètement détruit et le côté ouest du terrain de baseball a été endommagé.

Les policiers sont toujours à la recherche de plus d'informations pour leur enquête.

Si vous avez des informations concernant cette enquête, veuillez contacter la police provinciale de Cochrane au 1-888-310-1122. Si vous souhaitez garder l'anonymat, vous pouvez appeler Échec au crime au 1-800-222-8477 (TIPS) ou soumettre des informations en ligne à l'adresse www.ontariocrimestoppers.ca où vous pourriez être éligible à une récompense en espèces pouvant aller jusqu'à 2000 \$. Numéro de référence de l'affaire : E250413545.

Véhicule non immatriculé, facultés affaiblies et dans la piste de motoneige en camion

Les policiers de la Police provinciale de l'Ontario du détachement de Hearst ont procédé à l'arrestation d'un homme de 43 ans qui se déplaçait à bord d'un véhicule qui n'est pas enregistré dans la piste de motoneige mardi, au petit matin.

Un contrôle routier effectué au sud de Hearst a mené à l'arrestation d'un conducteur en état d'ébriété et à plusieurs accusations.

Les agents de la PPO de la Baie James effectuaient une patrouille au sud de la ville de Hearst lorsque le système de reconnaissance automatisée des plaques d'immatriculation (RAPI) a repéré un véhicule dont la plaque d'immatriculation n'était pas enregistrée.

Le véhicule s'est ensuite engagé sur une piste de motoneige - OFSC L167, adjacente au chemin Dillon, et la police a procédé à un contrôle routier.

Les agents se sont entretenus avec le conducteur et ont déterminé qu'il avait consommé une substance intoxicante. L'individu a été arrêté et transporté au détachement de Hearst pour des tests supplémentaires. En conséquence, le résident de Hearst a été accusé de conduite en état d'ébriété avec concentration de drogue dans le sang, conduite avec interdiction, conduite d'un véhicule à moteur sans assurance, utilisation d'une plaque d'immatriculation non autorisée pour le véhicule, non-respect des panneaux de signalisation et pas de permis de conduire pour circuler sur un sentier public.

L'accusé a été remis en liberté et doit comparaitre devant la Cour de justice de l'Ontario le 30 mai 2025, à Hearst. En outre, il a été condamné à une suspension administrative du permis de conduire de 90 jours et le véhicule a été saisi pendant 45 jours.

Répartition des coûts pour le Conseil de PPO : Hearst et Mattice ne s'entendent pas

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Le Nord

Malgré le fait que les deux municipalités sont censées partager les coûts des dépenses du Conseil de détachement de la Police provinciale de la Baie James 1 à parts égales, les deux municipalités ne s'entendent pas sur comment ils veulent les répartir.

Malgré le fait que les deux municipalités sont censées partager les coûts des dépenses du Conseil de détachement de la Police provinciale de la Baie James 1 à parts égales, les deux municipalités ne s'entendent pas sur comment ils veulent les répartir.

Le 3 septembre 2024, le conseil de Mattice-Val Côté a adopté une résolution demandant à la Ville de Hearst de répartir les coûts de fonctionnement conformément à la formule basée sur la population actuellement utilisée dans d'autres ententes de partage des coûts, soit 88 % pour Hearst et 12 % pour Mattice-Val Côté.

Le comité de politiques de la Ville de Hearst a étudié la situation. À Kapuskasing, quatre villes siègent au conseil de la PPO et les frais sont payés à parts égales, même si certaines municipalités ont moins d'habitants. Le comité de politiques recommande donc aux élus de plutôt proposer un partage selon les représentants au conseil de police, soit de 67 % pour Hearst et 33 % pour leur voisin.

Les deux entités devaient, selon le Règlement de l'Ontario 135/24, verser une part égale de la somme énoncée dans les prévisions des dépenses du Conseil de PPO, à moins que lesdites municipalités

n'aient convenu à l'unanimité d'utiliser une formule différente pour répartir les coûts.

Les détails logistiques et le budget du nouveau Conseil de PPO n'ayant pas encore été établis, le conseil de la Ville de Hearst avait alors décidé de reporter sa décision concernant la formule de répartition des coûts.

Le Conseil de détachement de la Police provinciale de la Baie James 1 a approuvé son budget le 13 mars dernier, lequel comprend des dépenses d'exploitation de 15 300 \$. La Ville de Hearst propose donc à Mattice-Val Côté de payer un montant de 10 200 \$, ce qui laisserait une balance de 5 100 \$ à payer pour leur contribution.

La Municipalité de Mattice-Val Côté avait plutôt demandé de payer un montant de 1 836 \$, ce qui équivalait au 12 % de la distribution des coûts.

Les deux municipalités doivent parvenir à un accord unanime sur la formule de répartition des coûts, sans quoi ces derniers seront partagés à parts égales.

La rencontre du conseil municipal de Mattice-Val Côté aura lieu la semaine prochaine. Les élus devront voter en faveur ou contre la proposition de Hearst à ce moment-là.

LE RADIO BINGO DE CETTE SEMAINE EST DE 3000 \$ EN PRIX!

Être un acteur de changement : la mission de Gaétan Malette

Par Kristophe Bédard et Renée-Pier Fontaine

Le candidat conservateur du district de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk, Gaétan Malette, se prépare depuis quelques années à la course électorale fédérale. Il est apparu aux côtés de son leader, Pierre Poilievre, cet été lors de divers rassemblements sur le corridor de la route 11.

Originaire de Timmins, M. Malette fait ses premiers pas en politique après une carrière dans l'industrie forestière et plus récemment dans l'industrie minière. « Je ne sais pas si vous connaissez Gilles (Malette), c'est mon cousin-frérot, (nos parents sont) deux sœurs qui ont marié deux frères. Nous avons travaillé ensemble dans l'entreprise Malette. »

Son parcours professionnel comprend une longue expérience dans l'industrie forestière. À son avis, à Hearst, la priorité c'est la survie des entreprises qui œuvrent dans ce secteur d'activité qui est au cœur de l'économie locale.

« La deuxième priorité, c'est la

route 11. Même si c'est de juridiction provinciale, c'est la transcanadienne, donc ça vient toucher le fédéral aussi. J'ai appelé Pierre (Poilievre) et je lui ai dit : il faut que tu passes par Hearst, tu vas suivre le chemin jusqu'à North Bay. Il a fait la route et il sait c'est quoi les enjeux et ce qui doit être fait, voies de dépassement, etc. »

M. Malette tient à cœur l'éducation postsecondaire francophone de sa circonscription. Il a rencontré à maintes reprises le recteur sortant, Luc Bussières, pour discuter des enjeux et des obstacles que traverse l'Université de Hearst. « Il s'agit de la seule et unique université de langue française en Ontario

selon moi. Le Collège Universitaire de Hearst a été la première vraie institution francophone et je dirais même que l'Université de Hearst, hors Québec, demeure l'une des universités francophones les plus importantes au pays. Ça, je veux que ça continue! »

Il a également occupé plusieurs rôles au sein des institutions locales, notamment auprès du conseil scolaire, de la commission de police et des conseils d'administration d'hôpitaux. « Quand mes filles sont entrées à l'école, j'ai joint le conseil scolaire, pour comprendre! Par la suite, lorsqu'elles étaient rendues à 16, 17 ans, j'ai décidé de m'impliquer dans la commission de police, pas pour aller en politique. J'ai été impliqué dans la santé mentale, dans l'industrie forestière et, dernièrement, j'ai été très impliqué dans la santé en siégeant volontairement au conseil de l'Hôpital du district de Timmins », explique le candidat conservateur.

Gaétan Malette place la santé au cœur de ses priorités, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux services en français. Il considère que les francophones du Nord de l'Ontario font face à des défis importants, surtout en matière de soins de santé, et souhaite contribuer à des solutions concrètes, notamment en rendant les communautés plus attrayantes pour les professionnels de la santé francophones. « Un dénommé Pierre Bélanger m'a recruté pour faire partie d'un comité pour l'établissement d'un centre de santé à Timmins. Le projet est sur le point de voir le jour; c'est un centre qui va regrouper tous les services de santé comprenant une quinzaine de professionnels qui



Gaétan Malette en studio lors de l'enregistrement de l'émission L'Info sous la loupe

Photo : Renée-Pier Fontaine - Le Nord

vont travailler là-bas avec un médecin, et ce, pour la population francophone. »

Sa décision de se présenter sous la bannière conservatrice n'est pas anodine. M. Malette s'est toujours rallié à ce parti politique, même plus jeune, ainsi qu'à l'époque d'Alan Pope. « La première fois qu'on m'a approché, j'ai dit non tout de suite. Ma femme est décédée il y a trois ans, et je me suis aperçu qu'il faut que je continue d'avancer, puis je me suis lancé en politique. Je travaille pour gagner, on verra pour cette partie-là, mais si je gagne je vais donner tout ce que j'ai pour les prochains quatre ans », déclare M. Malette.

Au-delà de son parti politique, le candidat Malette souligne qu'il est également un père de famille et un grand-père, et que c'est pour eux qu'il fait le saut en politique. « Je veux qu'ils demeurent dans le Nord, et pour qu'ils demeurent dans le Nord, hé bien, il faut stimuler l'économie! » Cela s'inscrit dans une association assumée avec la vision de Pierre Poilievre, chef du parti, dont il partage les orientations générales. Il voit dans cette affiliation une structure politique capable de porter des projets réalistes et adaptés aux réalités du Nord.

S'il est élu, M. Malette prévoit faire de cette fonction un poste à temps plein, estimant que les enjeux régionaux exigent une présence engagée et constante. Sa candidature mise sur un mélange d'expérience de terrain, de sens du service et de volonté de renforcer les services de base pour les communautés de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk.

Francopresse.ca

ÉLECTION
FÉDÉRALE
2025

Allo!

L'élection fédérale approche, quels sont les enjeux importants pour vous? Votre vote est-il décidé? Votre témoignage nous intéresse pour un article de Francopresse (francopresse(point)ca). Si vous êtes intéressé d'y répondre, écrivez à marine@francopresse.ca.

Merci!

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com



Les enjeux francophones au cœur de la campagne de Nicole Fortier-Levesque

Par Kristophe Bédard

La candidate du Nouveau Parti démocratique (NPD) dans la course électorale de Kapuskasing-Timmins-Mushkegowuk est Nicole Fortier-Levesque, ancienne mairesse de Moonbeam et impliquée en éducation. Elle met de l'avant plusieurs enjeux importants pour la communauté francophone du Nord de l'Ontario pendant sa campagne électorale.

Parmi les priorités qu'elle soulève, l'augmentation du financement destiné aux étudiants francophones de la province et de la région occupe une place centrale. Elle souligne l'importance d'assurer un accès équitable aux institutions postsecondaires pour les jeunes de la communauté, qui jouent un rôle essentiel non seulement dans la formation de la main-d'œuvre locale, mais aussi dans l'intégration des immigrants francophones dans la région.

Mme Fortier-Levesque insiste sur le fait que les institutions postsecondaires doivent être renforcées pour mieux soutenir l'immigration francophone, notamment en offrant des programmes adaptés qui facilitent l'intégration des nouveaux arrivants. Selon elle, ces institutions sont cruciales pour attirer et retenir des talents francophones dans la région, contribuant ainsi à la vitalité de

la communauté.

La candidate déclare également que beaucoup reste à faire pour mieux desservir la population francophone du Nord, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Elle mentionne que l'accès à des services en français demeure insuffisant, un problème que le NPD pourrait résoudre par des améliorations dans le recrutement et le financement, tant au niveau fédéral que provincial. Mme Fortier-Levesque plaide pour l'augmentation du financement destiné à l'embauche de professionnels francophones, en particulier dans le secteur de la santé, où le manque de personnel bilingue nuit à la qualité des services.

Elle met en lumière un enjeu particulier : le manque de médecins et d'infirmières francophones dans la région, un problème qui, selon elle, a un impact direct sur la santé de la communauté. « Les

francophones de la région se retrouvent avec une moins bonne santé médiane à cause du manque de compréhension et de communication de la part du personnel médical parlant seulement en anglais », déclare-t-elle. Selon la femme politique, un meilleur financement pour recruter des professionnels de la santé francophones serait une solution clé pour améliorer l'accès aux soins et la qualité de vie des francophones du Nord.

Dans le cadre de cette élection, la candidate rappelle également l'importance de la participation citoyenne. « Voter est un droit fondamental, et chaque voix compte. Les enjeux qui touchent directement notre communauté doivent être portés sur la scène fédérale. Il est essentiel de se faire entendre et de choisir les leaders qui défendront nos intérêts », conclut-elle.



Photo : Gracieusté

Ainsi, Nicole Fortier-Levesque se positionne comme une voix forte pour la communauté francophone, prônant des changements significatifs en matière de financement, de recrutement et de soutien aux institutions locales, tout en appelant les citoyens à participer activement aux élections fédérales.

Étude sur l'allègement fiscal, un sujet de désaccord parmi les élus à Hearst

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Le Nord

L'avis de motion déposé par le maire Roger Sigouin lors de la dernière réunion du conseil municipal pour une étude visant à accorder un allègement de l'impôt foncier aux personnes âgées à faible revenu a dû être modifié. Le comité de finances a demandé à ce que l'allègement fiscal soit appliqué à tous les citoyens à faible revenu admissible.

La Ville de Hearst ne dispose actuellement d'aucun programme destiné à aider les citoyens à faible revenu avec leurs taxes foncières, c'est pour cette raison que le comité de finances a demandé à ce qu'une modification soit apportée à l'avis de motion pour qu'elle inclue tous les citoyens à faibles revenus.

Les élus étaient d'accord avec la modification, mais le conseiller Nicolas Picard a voté contre l'avis de motion et il a expliqué sa décision publiquement. « Je pense que l'avis de motion a du sens, mais en ce moment on est en train de demander au personnel municipal de mettre de côté leur priorité et de se concentrer sur faire une recherche pour ce programme.

Oui, les personnes âgées ont besoin d'aide, j'en suis sûr, mais j'ai trop de gens de mon entourage qui n'ont pas eu la chance de s'acheter une maison malgré qu'ils aient travaillé toute leur vie. Ils ont dû louer au lieu, toute leur vie. Cette motion-là, pour moi, va à l'encontre de mes valeurs. »

Le conseiller Joël Lauzon a ajouté que c'est une des raisons pourquoi ils ont voulu changer l'avis de motion, afin que ce soit pour les personnes en général. « Nous étions aussi d'avis qu'une jeune famille qui a de la misère mérite du soutien autant que n'importe qui dans la même situation. Moi aussi j'aurais voté contre si ça avait été l'avis de motion original. »

Pour sa part, le conseiller Daniel Lemaire a énoncé que selon lui, le personnel municipal ne devrait pas aller de l'avant pendant l'année en cours. « Parce que ça prend un mécanisme en place pour pouvoir rendre cela efficace pour l'année 2026. »

La conseillère Josée Vachon voulait également indiquer que ce n'est pas nécessairement que ce sera en place cette année, mais bien qu'une étude sera faite et amenée au comité de finances. « C'est à ce moment-là que nous

allons décider ce qui va se passer avec cela. »

Cependant, la province offre certains rabais fiscaux et autres formes d'aide sous réserve de certaines conditions. Selon les procédures du conseil, une fois qu'une motion est appuyée, elle est soumise à un comité permanent pour permettre au personnel municipal de mener des recherches et de fournir une recommandation au conseil en vue d'un vote sur la voie à suivre proposée.

Hearst en bref

Par Renée-Pier Fontaine

Renouveau du bail pour les tests au volant

La firme Serco, qui est responsable d'offrir le service Test au volant du ministère des Transports est établie dans la salle du Tournoi des deux glaces depuis 2017. Serco utilisait antérieurement le sous-sol du Centre d'accueil Gilles-Gagnon, et a déménagé au centre récréatif lorsque la Municipalité a offert ces lieux à la Corporation Hearst Connect.

Le bail actuel avec Serco prend échéance le 31 août 2025. Serco souhaite renouveler le bail dès maintenant afin d'éviter d'éventuels délais qui toucheraient le service Test au volant au cas où la Municipalité déciderait de ne pas renouveler l'entente, nécessitant une relocalisation.

Un nouveau bail de trois ans est donc proposé au taux de 205 \$ + TVH par jour de location, soit une augmentation de 60 \$ + TVH par rapport au loyer actuel, afin de refléter les taux de location en vigueur.

Une augmentation annuelle en fonction de l'inflation s'appliquera pour les années suivantes de l'entente. La Ville de Hearst dispose de plusieurs générateurs de secours énergétiques qui protègent ses systèmes d'eau et d'assainissement des interruptions d'alimentation électrique.

Le rapport mensuel pour le traitement des eaux

L'Agence ontarienne des eaux fait un résumé tous les mois de ce qui se passe à son usine. Pour le mois dernier, la seule chose importante à souligner, selon le conseiller Lemaire, est la surdose de chlore.

Le sujet a déjà été traité par le journal au moment des événements.

Selon le rapport, un dépassement continu des normes permises pour le phosphore a été identifié dans l'autorisation environnementale. Les agences provinciales et fédérales en ont été informées et ce dépassement devrait cesser lorsque le niveau de la rivière commencera à remonter avec la fonte des neiges. De plus, un conduit d'alimentation pour le dosage de l'ALUM aux lagunes a gelé pendant les températures extrêmes de janvier. Un conduit supplémentaire a été réassigné pour la cellule numéro 4.

Le problème d'un compresseur aux lagunes, suite à une interruption électrique, est en cours de résolution et aucun appel n'a entraîné d'heures supplémentaires.

Nouvelle entente

La Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité (SIERE) gère le réseau électrique de l'Ontario. Elle s'occupe de la gestion en temps réel du réseau, de la planification des besoins futurs en énergie, de la promotion des économies d'énergie et de la mise en place d'un marché de l'électricité plus efficace. L'un de ses programmes est le « Programme de réponse à la demande d'énergie ».

La demande d'électricité en Ontario varie au cours de la journée, et cela nécessite différents types d'approvisionnement pour assurer la fiabilité du système. Grâce à la réponse à la demande, les clients sont encouragés à réduire ou déplacer leur consommation d'électricité pendant les périodes de forte demande. Cela permet de réduire la quantité d'électricité que le réseau doit produire, sans avoir à produire plus d'énergie. En échange, les clients qui participent à ce programme sont récompensés pour avoir déplacé leur consommation pendant les heures creuses.

La Ville de Hearst possède plusieurs générateurs de secours pour protéger ses systèmes d'eau et d'assainissement en cas de coupure de courant. Ces générateurs sont utilisés chaque mois dans le cadre d'un programme de maintenance.

Le programme de réponse à la demande énergétique prévoit le meilleur moment pour faire fonctionner ces générateurs, afin de réduire la demande pendant les périodes de pointe. L'OCWA a collaboré avec Rodan Energy Solutions Inc., une entreprise qui aide à optimiser l'utilisation du réseau électrique par ce programme. Actuellement, l'OCWA a signé des accords avec huit autres municipalités en Ontario pour bénéficier de cette opportunité d'économies.

Changer les horaires de fonctionnement des générateurs pour réduire la demande pendant les périodes de pointe pourrait entraîner des économies importantes, voire des récompenses financières pour la Ville de Hearst. Les paiements prévus à la Ville de Hearst sont indiqués dans le tableau suivant.

Paiements projetés	2025/2026	2026/2027	2027/2028
Paiement été	5 842,50 \$	8 603,25 \$	8 426,25 \$
Paiement hiver	2 443,50 \$	5 295,75 \$	6 499,50 \$
Paiements nets	8 286,00 \$	13 899,00 \$	14 925,75 \$

Utilisation du foyer au parc Kinsey

En 2023, le conseil municipal a désigné une zone et installé un foyer au parc Kinsey à l'usage exclusif des membres de la Première Nation de Constance Lake (PNCL) et du Centre d'éducation holistique Mamawmatawa, afin de permettre aux membres de la PNCL résidant à Hearst d'organiser des cérémonies culturelles et des activités d'apprentissage.

Dans une lettre datée du 10 mars 2025, Valérie Rhéaume, commandante des cadets de l'Armée 2826 de Hearst, a demandé la permission d'utiliser cet espace au parc Kinsey entre le 30 mai et le 1er juin, alors que 30 à 40 cadets de Hearst, Kapuskasing et Cochrane ont l'intention de se rassembler au pavillon Espace Hearst pour une fin de semaine d'activités en plein air.

Les cadets de l'Armée de Hearst organisent cet événement d'une fin de semaine pour sensibiliser le public à leur programme destiné aux jeunes, qui fait face à des défis en matière d'engagement et de recrutement des membres.

Étant donné que le conseil municipal a désigné ce secteur du parc Kinsey pour l'usage exclusif des membres de la Première Nation de Constance Lake et du Centre d'éducation holistique Mamawmatawa, toute autre utilisation prévue doit être approuvée par le conseil municipal.

Les cadets de l'Armée de Hearst est une organisation de jeunes qui offre une formation au leadership et à la citoyenneté dans le cadre d'un programme structuré, permettant aux participants d'acquérir de précieuses aptitudes à la vie quotidienne et de participer à diverses activités axées sur le travail d'équipe et la discipline.

Bien que les enseignements des cadets de l'Armée ne soient pas principalement axés sur la culture autochtone, il est jugé souhaitable d'encourager et de soutenir de tels programmes d'apprentissage offerts à nos jeunes.

Modification de la composition du conseil d'administration de la Corporation développement Hearst

Fondée en 2018, la Corporation développement Hearst (CDH) a été créée notamment pour administrer les fonds générés par la Taxe municipale sur l'hébergement.

Le Règlement no 01 de la CDH définit la conduite générale des activités et des affaires de la corporation. Le règlement précise que le conseil d'administration doit être composé de deux membres du conseil et de trois membres du Comité de développement économique.

Toutefois, en février 2023, le conseil municipal a pris la décision de dissoudre le Comité de développement économique, préférant mettre en place des comités ad hoc, lorsque nécessaire, pour traiter de projets spécifiques. Il est donc nécessaire pour la CDH de réviser son Règlement no 1 pour modifier la composition du conseil d'administration.

Selon le Règlement no 1, la Ville de Hearst est l'unique membre de la CDH. Le conseil d'administration ne peut, sans l'accord écrit préalable du membre, modifier ou résilier un règlement de la corporation.

Le conseil municipal a donné son accord concernant la modification proposée au Règlement no 1 de la CDH, visant à altérer la composition du conseil d'administration pour y inclure deux membres du conseil municipal et trois membres de la communauté, au lieu de trois membres du Comité de développement économique.



AVRIL,
Mois de
la santé
buccodentaire

Évitez de boire ou de siroter des boissons sucrées tout au long de la journée. Ces tendances en matière de boissons TikTok sont peut-être la pire chose que vous puissiez faire pour vos dents! L'EAU!

- Christine Lachance, hygiéniste dentaire

Dr Gilles Lecours
Dentiste familial • Familial dentist
372-1601

C'INN À HEARST
PARTAGEZ NOS PUBLICATIONS!

Hearst en bref

Par Renée-Pier Fontaine

Établissement des amendes fixes pour les infractions au Règlement sur les permis d'affaires

En décembre 2024, le conseil municipal a adopté un nouveau Règlement sur les permis d'affaires pour les commerces de taxi et les vendeurs ambulants de l'extérieur. Ce règlement est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Les municipalités ont la flexibilité de créer des amendes fixes pour les infractions à leurs règlements municipaux. Afin de faciliter l'application du nouveau Règlement sur les permis d'affaires, le comité des politiques a donc recommandé que le conseil mette en place de telles amendes.

Avec des amendes fixes, les officiers aux arrêtés municipaux disposent de plus de marge de manœuvre pour faire respecter les règlements, ayant l'option de donner une amende d'un montant prédéterminé aux contrevenants, plutôt que d'émettre un avis d'infraction « Part 1 » qui requiert une comparution devant la cour où le juge décide de l'amende, s'il y a lieu.

Ce procédé est long et coûteux pour toutes les parties impliquées. En cas de non-conformité persistante après l'émission d'amendes fixes, les officiers ont toujours la possibilité d'émettre une infraction « Part 1 », permettant à la cour de juger du cas.

L'annexe avec la liste d'infractions est disponible sur le site internet de la Municipalité.

La sécurité routière dans le Nord de l'Ontario a atteint un point critique

Les routes transcanadiennes 11 et 17 sont essentielles pour les résidents du Nord, les reliant aux services nécessaires et aux activités quotidiennes. Cependant, ces routes sont devenues de plus en plus

dangereuses en raison de conducteurs commerciaux mal formés et d'un entretien incohérent, ce qui a entraîné de nombreux accidents et décès. Malgré des années de plaidoyer de la part des députés du Nord, le gouvernement n'a pas pris les mesures suffisantes.

Le Plan de sécurité des autoroutes du Nord, proposé par les députés Guy Bourgouin, Lisa Vaugois et John Vanthof est une réponse directe à cette crise persistante. Il appelle à des actions urgentes pour améliorer la formation des conducteurs, renforcer l'application des règles et moderniser les infrastructures. Ce plan, conçu par des habitants du Nord, pour les habitants du Nord, met l'accent sur la réduction des risques de sécurité et sur la protection des voyageurs.

Le 24 février 2025, la Municipalité de Coleman a adopté une résolution soutenant le Plan de sécurité du Nord proposé par les députés Guy Bourgouin, Lisa Vaugois et John Vanthof. La Municipalité demande le soutien de toutes les municipalités du nord de l'Ontario et exhorte le gouvernement à prendre des mesures immédiates pour résoudre les préoccupations critiques en matière de sécurité sur les routes 11 et 17.

Les élus appuient cette résolution, mais le maire Roger Sigouin ajoute qu'il aimerait écrire une lettre qui demanderait une rencontre avec les ministres Vic Fedelli, George Pirie et Prabmeet Singh Sarkaria et tous les maires des routes 11 et 17. « C'était l'idée de Daniel (Lemaire) à FONOM, la demande avait été faite verbalement pour entamer la discussion sur la sécurité routière, si nous le faisons par écrit, ça ne pourra plus passer dans les craques », indique M. Sigouin.

Le conseiller Daniel Lemaire dit que ça serait bien d'avoir l'appui des municipalités membres de l'Association des municipalités du nord de l'Ontario (NOMA), avant la prochaine rencontre de FONOM.

Redivision de propriété au centre-ville

Par Renée-Pier Fontaine

Une demande a été faite à la Ville de Hearst pour la vente d'une parcelle de terrain au centre-ville.

Paméla Vienneau-Wilson a fait l'acquisition du terrain vacant mis aux enchères par la Municipalité à la fin de 2024. La famille Vachon, propriétaire de la boutique Chico Jeans, a acheté la parcelle de terrain adjacente à leur propriété. Or, le chef du service du bâtiment, Kory Hautcoeur, devait étudier la situation et présenter un rapport au conseil municipal. Les élus ont voté en faveur de la demande de morcellement.

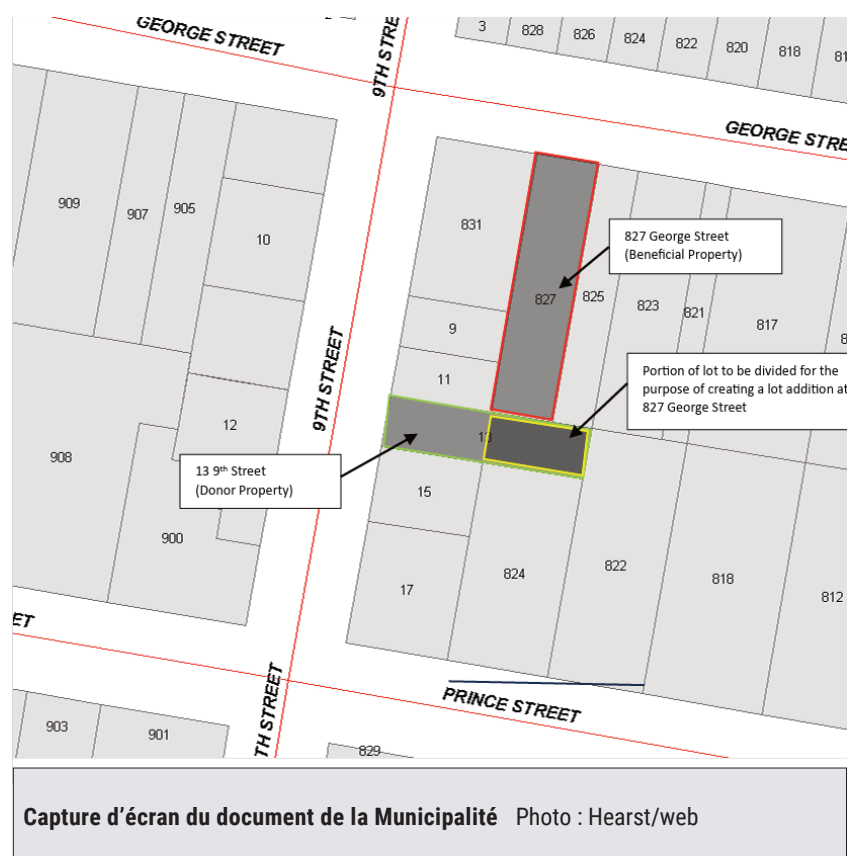
Explications

La propriété en question se trouve dans la désignation du District de la rue principale du centre-ville, une zone désignée par la réglementation municipale. « C'était l'emplacement d'un bâtiment qui était devenu dangereux, les propriétaires n'avaient pas bien entretenu l'édifice et la fondation s'écroulait, donc nous avons dû le démolir. La Ville s'est donc retrouvée propriétaire du terrain et avait fait plusieurs tentatives de vente », explique M. Hautcoeur.

Le langage du code du bâtiment peut être complexe pour ceux qui n'y sont pas familiers.

Selon les conditions établies dans l'article 7.4.5 du règlement de zonage, les demandes d'ajout de terrain peuvent être approuvées sous certaines conditions. Tout d'abord, l'ajout de terrain ne doit pas réduire la façade ni la superficie de la propriété d'origine en deçà des exigences minimales prévues par la réglementation. Il est également permis de procéder à plusieurs ajouts de terrain à partir d'une même propriété, tant que ces ajouts permettent d'améliorer la conformité des propriétés réceptrices aux règles de zonage en vigueur.

Par ailleurs, l'ajout de terrain doit répondre à des critères supplémentaires. La parcelle créée doit être adéquate par rapport à l'utilisation prévue, aux services publics disponibles et aux conditions du sol. Elle doit aussi respecter la réglementation de zonage en matière d'aménagement. Un autre point important est qu'aucune extension excessive des services, comme le transport scolaire, ne doit être nécessaire. En outre, les consentements doivent



Capture d'écran du document de la Municipalité Photo : Hearst/web

encourager l'insertion dans les zones urbaines existantes, sans extension des limites urbaines desservies. Les autorités compétentes doivent également être consultées pour donner des recommandations sur le projet. En ce qui concerne l'ajout de terrain prévu au 827 rue George,

celui-ci respecte les objectifs du Plan officiel et les règles du règlement de zonage. Ce projet vise à améliorer l'accès et la fonctionnalité pour la propriété réceptrice, tout en maintenant la conformité de la propriété donneuse grâce à une consolidation avec les parcelles voisines.

La Sunshine List est de retour

Par Renée-Pier Fontaine

Chaque année, les employés qui sont payés par les fonds publics et qui gagnent plus de 100 000 \$ sont regroupés dans une liste qui permet une plus grande transparence des institutions publiques.

À Hearst, ce sont les policiers qui dominent le palmarès. Le sergent James Butler a gagné 237 529,28 \$, suivi de près par le chef d'équipe Dany Vienneau avec 222 612,78 \$. Le chef du détachement de Hearst, Daniel Crowell, a gagné 174 861,01 \$, et la plupart des agents du détachement sont sur la liste.

Certains agents de Nishnawbe Aski Police Services travaillant à la Première Nation de Constance Lake font au-dessus de 200 000 \$ également. C'est le cas du sergent Marc Beauparlant, avec un salaire de 219 392,62 \$ et du constable Dave Labrecque avec 226 069,14 \$.

Dans le domaine de la santé, plusieurs noms figurent aussi sur la liste. La directrice générale de l'Hôpital Notre-Dame depuis la mi-avril 2024, Josée Vachon, est au top avec un salaire annuel de 208 260,93 \$. Sa prédécesseure, Liza Fortier, arrive tout près avec un salaire annuel à l'Hôpital Notre-Dame de 162 175,36 \$, elle qui n'était même plus en poste en 2024. Au total, 36 employés au sein de l'établissement franchissent la barre des 100 000 \$.

À l'Université de Hearst, l'ancien recteur, Luc Bussièrès, était le plus rémunéré de l'établissement en 2024 avec un salaire de 194 859,36 \$, suivi de l'ancien

vice-recteur, Alexandre Bekhradi, qui a gagné 160 805,52 \$. Plusieurs professeurs et personnes aux postes-clés à l'Université de Hearst sont rémunérés au-dessus de 100 000 \$. Ils sont 21 au total.

À la Ville de Hearst, il n'y a pas tellement de changement. L'administrateur en chef, Éric Picard, a gagné 154 549,00 \$. Le chef du département d'ingénierie, Luc Léonard, pour sa part a reçu 152 523,00 \$ et la trésorière, Mireille Lemieux, touche le troisième plus gros salaire, soit 133 372 \$.

Dans les conseils scolaires, un nombre considérable d'enseignantes et d'enseignants gagnent au-delà de 100 000 \$. Les plus grosses sommes sont attribuées aux directions d'écoles. Voici les directrices des écoles francophones de la région et leur salaire en 2024. Isabelle Boucher de l'École publique

Passeport Jeunesse : 161 735,44 \$; Tracy Christianson du Pavillon Notre-Dame : 167 067,30 \$; Mélanie Paul, École secondaire catholique de Hearst : 151 629,05 \$; Marie-Claude Gagnon de l'École St-Louis : 151 187,23 \$; Émilie Baillargeon Beger, École Ste-Anne et École St-François-Xavier : 143 085,72 \$. Pour sa part, la directrice adjointe de l'École secondaire catholique de Hearst, Anik Gratton, a perçu un salaire de 130 568,40 \$. Quant au directeur de l'école publique Clayton Brown, David Cyr, il a touché 153 525,50 \$.

Les enseignantes et enseignants ayant plusieurs années d'ancienneté gagnent autour de 123 000 \$ tandis que la moyenne des salaires versés aux enseignantes et enseignants de la région serait d'environ 119 402,85 \$.

Ernie Bies sort son premier livre

Par Renée-Pier Fontaine

Bien connu dans la région pour ses nombreuses contributions dans des publications historiques, le récipiendaire de la Médaille du mérite civique de l'Ontario 2023 est fier d'annoncer la sortie de son tout premier livre.



Ernie Bies

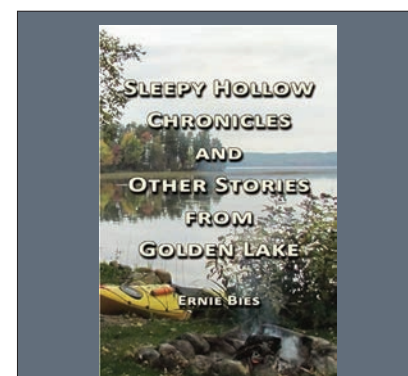
Photo : Gracieuseté Ernie Bies

Depuis qu'il est à la retraite, M. Bies a écrit une centaine d'histoires, dont plusieurs ont été publiées dans des journaux tels que *Highgrader*, *Kap Times*, *Cochrane Times*, *Le Nord*, *Kanadsky Slovak*, *Ottawa Citizen*, *Eganville Leader*, *Canada's History*, *Barrhaven Independent* et *Sudbury Papers*. Ce qui l'a motivé à les transposer dans un ouvrage à part entière, c'est le fait que bien de ces textes ne sont pas disponibles pour les lecteurs d'aujourd'hui.

« L'année dernière, j'ai commencé une série d'histoires sur la vie au chalet, avec de nombreuses

anecdotes amusantes sur les calamités que nous avons apprises à surmonter au lac. Certains d'entre vous ont vu certaines de ces histoires. J'ai décidé d'ajouter à cette série d'histoires un petit livre intitulé *Sleepy Hollow Chronicles and other stories from Golden Lake* pour tester les eaux de la publication », explique l'auteur.

Son amie, Mary Montague, a transformé sa mise en page et ses photos en un livre soigné et a fait tout le travail nécessaire pour qu'il soit téléchargé et approuvé pour la publication. « Elle a aidé de nombreux auteurs à publier eux-mêmes leur livre. Le livre a été publié par Amazon; il compte 130 pages, 19 histoires, 190 photos en couleur et se vend au prix de 15 \$. C'est ma nièce, Krista Joanis, qui sera mon agente à Hearst et les gens pourront obtenir des livres



Page Couverture de sa publication.

Image : Sleepy Hollow Chronicles and other stories from Golden Lake - Amazon/web

auprès d'elle. »

Ernie Bies aura également des exemplaires disponibles à la vente chez lui, et il a l'intention de donner une partie de chacune de ses ventes à la maison à une organisation caritative au bord du lac (Golden Lake).

**Nos journalistes :
DES SUPERHÉROS
DE L'INFO!**

Fiez-vous à eux afin d'avoir l'heure juste sur les sujets importants pour notre communauté.

www.lenord.ca



LE CALENDRIER COMMUNAUTAIRE
DÉCOUVREZ TOUS LES ÉVÈNEMENTS LOCAUX
[HTTPS://LENORD.CA/EVENEMENTS/](https://lenord.ca/evénements/)

NORTHLAND SEASONAL STORAGE



PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR

Stephane Deschamps

Après les heures de bureau :
705 335-0415

- Vente et location
- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épanduses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Service de remorque à plateforme surbaissée

149 route 11 Est, Moonbeam, ON POL 1V0

705-332-1414
www.northlandstorage.ca

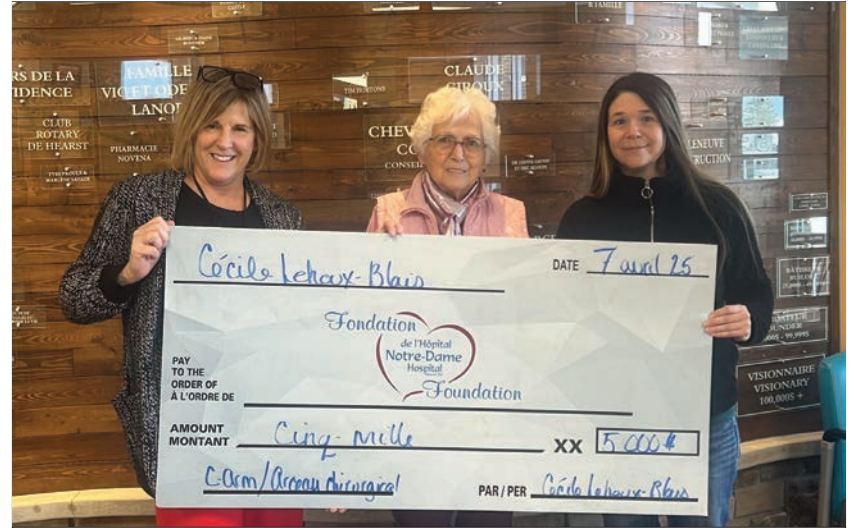
Cécile Lehoux Blais appuie la nouvelle salle de chirurgie à Hearst avec un don de 5 000 \$

Par Kristophe Bédard

La Fondation de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst a récemment reçu un appui de taille dans le cadre de sa campagne pour la nouvelle salle de chirurgie. Cécile Lehoux Blais a remis un don de 5000 \$, contribuant ainsi à l'achat d'équipement essentiel pour ce projet d'envergure.

Mme Lehoux Blais se dit très heureuse de pouvoir soutenir la fondation, rappelant son attachement à l'hôpital et au Foyer des Pionniers, deux établissements où elle s'implique activement à titre de bénévole. « C'est important pour moi d'aider ces institutions qui servent toute la communauté. Le bénévolat fait partie de ma vie, et je crois que chacun peut y trouver sa place », affirme-t-elle.

Ce geste s'inscrit dans une série de dons rassemblés par la fondation afin de doter la nouvelle salle de chirurgie d'un équipement moderne et adapté aux besoins de la population. L'établissement espère ainsi améliorer les services de santé offerts localement et réduire le besoin de déplacements pour des interventions spécialisées. Mme Lehoux Blais lance un appel à la population, invitant tous



Cécile Lehoux Blais avec Francine Laberge, présidente de la fondation, et Julie Lemay. Photo : Kristophe Bédard



(Renée-Pier Fontaine) Le sergent Daniel Crowell a remis au constable provincial Alain Arbour une plaque commémorative pour souligner ses 25 ans au service de la communauté au sein de la Police provinciale de l'Ontario. Le policier a passé l'entièreté de sa carrière à Hearst et il continue d'œuvrer dans sa ville d'accueil avec fierté.

Photo : Ontario Provincial Police - North East Region/Facebook

les citoyens — et particulièrement ceux et celles de Hearst — à s'impliquer à leur tour. « Offrir de son temps à des organismes publics ou sans but lucratif est une belle façon de redonner à sa communauté », souligne-t-elle. Par ailleurs, la Fondation de

l'Hôpital Notre-Dame de Hearst poursuit sa collecte et remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent à la concrétisation de ce projet.

CINN911.com

Littérature, musique, film et comédie, tout inclu !

BOOM CULTUREL

lundi au jeudi 18 h
avec Kristophe Bédard

émission commanditée

Centre de Renovation Home building centre

Assurez-vous d'avoir un plan pour une **BONNE SOIRÉE** et un **RETOUR** à la **MAISON** EN TOUTE **SÉCURITÉ.**

Canada

CANADA.CA/SANTE

BULLSEYE PRO Gonfleur de pneus rechargeable Pro, comme à la télé

RABAIS 20 %

12 V,
Chargeur, Câble de charge,
Aiguille pour gonfler les ballons de sport et pochette de rangement inclus
8674-154

Était 79,99 \$

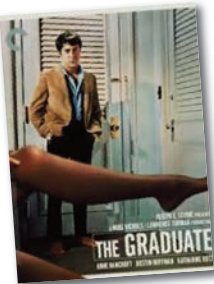
63,97 \$

Le Club de cinéma de l'UdeH a présenté un film qui parle de la crise de jeunesse

Par Ndery Dione – Chronique présentée par l'Université de Hearst



Les membres du Club de cinéma de l'Université de Hearst se sont réunis la semaine dernière pour une projection bien spéciale : *The Graduate* (1967), un film devenu culte, réalisé par Mike Nichols. Malgré ses 58 ans, ce long-métrage américain a su captiver une grande audience, provoquant autant de rires que de réflexions existentielles. À travers ce choix de Patrice Villeneuve, le club démontre une fois de plus sa volonté d'explorer le cinéma dans toute sa richesse, en s'ouvrant aux œuvres du passé pour mieux éclairer le présent.



Sorti à la fin des années 60, *The Graduate* raconte l'histoire de Benjamin Braddock, un jeune homme fraîchement diplômé, désorienté, qui entame une liaison avec Mrs. Robinson, une femme mariée et amie de la famille. L'intrigue se complexifie lorsqu'il tombe amoureux de la fille de cette dernière, Elaine. « C'est le plus vieux film que nous ayons visionné depuis le début du club, et pourtant, plusieurs personnes dans la salle ont été frappées par la modernité et l'humanité qu'il y avait dans ce film », affirme Patrice. Si le résumé peut laisser penser à une simple comédie romantique aux accents

scandaleux, le film va beaucoup plus loin. « Ce qui frappe, c'est à quel point les thèmes abordés résonnent encore aujourd'hui. Le vide existentiel, la pression sociale, le passage à l'âge adulte, c'est encore tellement d'actualité », explique M. Villeneuve.

En outre, bien que le film soit profondément ancré dans l'Amérique des années 60, il réussit à transcender son époque. Les participants du club n'ont eu aucun mal à s'identifier aux dilemmes de Benjamin. « Ce personnage, confronté aux attentes familiales et sociétales après ses études, on s'y reconnaît facilement. Sa frustration, son incompréhension, ce sentiment de ne pas savoir où aller peuvent être considérés comme de grands défis pour lui », précise Patrice.

La mise en scène inventive de Mike

Nichols, marquée par des cadrages originaux, des silences lourds de sens et une utilisation poignante de la musique, notamment les chansons iconiques de Simon et Garfunkel, contribuent à l'impact émotionnel du film. « La cinématographie est captivante et créative. Elle arrive à capturer les tiraillements émotionnels des personnages de façon presque viscérale », souligne M. Villeneuve.

Les performances des acteurs sont également saluées. Anne Bancroft incarne avec intensité une Mrs. Robinson aussi séduisante qu'amère, tandis que Katharine Ross donne une humanité touchante à Elaine. Mais c'est Dustin Hoffman, dans le rôle principal, qui attire tous les regards. « Il réussit à exprimer toute une gamme d'émotions avec une justesse incroyable. Leur triangle relationnel est parfois intrigant, comique ou déchirant. On passe constamment d'une émotion à une autre », ajoute Patrice.

Patrice Villeneuve

Pour M. Villeneuve, ce qui rend *The Graduate* si unique, c'est peut-être son habileté à naviguer entre le tragique et le burlesque. Le film parvient à faire rire,

parfois aux éclats, tout en abordant des sujets profonds. « Malgré le réalisme frappant et l'angoisse que peut nous faire ressentir la situation du protagoniste, *The Graduate* est quand même un des films les plus hilarants de l'époque et peut-être même encore aujourd'hui ». D'après Patrice, le Club de cinéma de l'Université de Hearst, depuis sa création, s'est donné pour mission de proposer des œuvres qui suscitent des discussions et des questionnements. Le choix de *The Graduate* illustre parfaitement cette ambition. « C'est incroyable de voir à quel point les interprétations divergent, surtout sur la scène finale. C'est une fin ouverte, ambivalente, qui pousse à la réflexion », raconte-t-il.

Alors que les plateformes de streaming dominent la consommation de films et que les blockbusters monopolisent l'attention médiatique, le Club de cinéma de l'Université de Hearst propose une alternative précieuse : celle du cinéma comme art, comme miroir critique de la société et de l'individu. En plus, grâce à des choix cinématographiques audacieux, le club stimule la curiosité intellectuelle et nourrit une communauté d'amateurs de cinéma bien vivante.

Concours de coloriage spécial Pâques

Merci aux entreprises partenaires de chez nous qui ont préparé un cadeau.

Les prix seront offerts de manière aléatoire parmi les enfants qui participeront au concours !



(Renée-Pier Fontaine) Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à l'autisme, les intervenants de l'Intégration communautaire avaient préparé plusieurs activités, et des journées thématiques ont eu lieu tout au long de la semaine.

Divers événements attendaient les participantes et participants : journée chandail sportif, poisson d'avril, porter du bleu pour souligner la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme, journée colorée, ainsi qu'un dîner savouré en bonne compagnie !

Photo : Intégration Communautaire Hearst/Facebook

Le retour dans le Nord de Dominic Paquet

Par Kristophe Bédard

Le Conseil des Arts de Hearst a récemment accueilli Dominic Paquet pour son spectacle *Laisse-moi partir*, qui a attiré une foule enthousiaste. La salle était pleine, un signe clair de l'intérêt de la communauté locale pour cet événement. Il était de passage dans le Nord de l'Ontario l'été dernier, à la St-Jean de Kapuskasing, et de retour pour faire quelques spectacles, notamment à Hearst.

Dominic Paquet, humoriste reconnu pour son style dynamique et ses personnages excentriques, a une carrière bien établie dans le paysage humoristique québécois. Après sa graduation de l'École nationale de l'humour en 1998, Paquet s'est rapidement fait un nom grâce à ses performances sur scène et sa participation à des émissions télévisées comme *La Maison-Bleue* et *Ça c'est drôle!*. Il a également partagé son humour sur les ondes de Radio-Canada, notamment dans l'émission *À la semaine prochaine*. Ses spectacles solo, dont *Laisse-moi partir*,

continuent d'attirer l'attention et de susciter l'intérêt de ses nombreux fans à travers le Québec et même jusque dans le Nord de l'Ontario.

Lors de sa performance à Hearst, Paquet a déployé tout son talent avec une série de personnages hauts en couleur, des mimiques et des voix qui ont fait le bonheur de nombreux spectateurs. Si certaines blagues ont particulièrement touché leur cible, d'autres ont suscité un accueil plus mitigé, mais l'humoriste a su rebondir et captiver le public avec sa capacité à s'adapter. Le rythme de son

spectacle a été bien maintenu tout au long de la soirée, et même si la durée de la représentation a semblé être plus courte que prévu, cela n'a pas empêché l'atmosphère d'être conviviale et plaisante.

Ce spectacle met en lumière l'importance de tels événements culturels dans une ville comme Hearst, offrant à la communauté l'opportunité de se réunir et de vivre des moments de divertissement. Le Conseil des Arts de Hearst continue d'avoir un rôle essentiel dans la promotion de la culture locale, contribuant à dynamiser la région et à favoriser les échanges autour d'événements comme celui-ci.

La soirée a été un succès pour tous ceux qui partagent ce genre d'humour, et Dominic Paquet a une fois de plus montré pourquoi il reste une figure incontournable de l'humour au Québec.



Photo : Francine Savoie-Jansson



EXPERT CHEVROLET BUICK GMC
500 route 11 Est, Hearst ON P0L 1N0

Les économies s'appliquent aussi
sur tous nos VUS 2024 et 2025 en stock !

Profitez d'aubaines telles qu'un Tahoe LS 2024
avec une réduction de **9500 \$** !

0 % de financement sur nos VUS 2024
comme le GMC Terrain ou le Buick Envision
et plus encore !



Quelques restrictions s'appliquent



Rejoignez-nous

705 362-8001

expertchevroletbuickgmc.ca



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 8000 \$
SUR SILVERADO ET SIERRA 2025

0 % FINANCEMENT

LIQUIDATION CAMIONS 2024

JUSQU'À **13000 \$** DE RABAIS
SUR LES CAMIONS 2024,
1500/2500 EN INVENTAIRE
avec taux de financement préférentiel



PROMOTION D'AVRIL

Pics de glycémie : le vrai du faux



Par Kathleen Couillard et Eve Beaudin



La peur d'un haut taux de glucose, ou glycémie, est partout sur les réseaux sociaux. Certains influenceurs vont jusqu'à recommander d'éviter à tout prix les pics de glycémie et d'utiliser des capteurs de glucose pour y parvenir. Le *Détecteur de rumeurs* a toutefois constaté que cette peur des variations du glucose est infondée pour les personnes en bonne santé.

1) Les pics de glycémie sont anormaux ? FAUX

En général, la concentration de sucre dans le sang devrait demeurer entre 70 mg/dl (milligramme par décilitre) et 180 mg/dl, pouvait-on lire dans un document publié en 2019 et endossé par plusieurs sociétés savantes, dont l'Association américaine du diabète et l'Association américaine des endocrinologues cliniques. Des études ont démontré que la glycémie se maintient dans cet intervalle la majorité du temps chez les gens en bonne santé.

Dans une recherche menée en 2024, on a observé que les sujets sans diabète pouvaient passer 12 % de leur journée avec une glycémie supérieure à 140 mg/dl. Par contre, il était très rare que le taux de glucose dépasse les seuils considérés comme sécuritaires. À titre de comparaison, les gens avec un diabète de type 1 ou 2 dont la glycémie n'est pas contrôlée passeraient 60 % de leur temps au-dessus de 140 mg/dl.

2) Les repas entraînent une hausse de la glycémie ? VRAI

Lors d'un repas, le sucre contenu dans les aliments se rend dans le sang et il est alors normal d'observer une hausse rapide de la glycémie. Cependant, même dans cette situation, le taux de glucose demeure généralement entre 118 et 132 mg/dl, concluait une étude européenne en 2007.

Cette étude a aussi démontré que le type de nourriture consommé affectait différemment les concentrations interstitielles de glucose, c'est-à-dire le glucose contenu dans le liquide qui remplit l'espace entre les cellules. Par exemple, certains aliments comme un bol de céréales Corn Flakes avec du lait causent des hausses rapides de la glycémie (supérieur à 140 mg/dl) chez la majorité des gens, observaient en 2018 des chercheurs américains. Plus encore, deux personnes qui mangent la même chose peuvent avoir des pics de glycémie très différents, comme l'a montré une étude en 2015.

« C'est normal d'avoir un taux de glycémie qui varie en fonction de ce qu'on fait comme niveau d'activité physique, de ce qu'on a mangé », explique le Dr René Wittmer, médecin de famille, dans un épisode du balado *Le Détecteur de rumeurs* sur les mythes des pics de glucose et

des capteurs de glycémie. « La normale pour un individu en santé, c'est d'avoir une glycémie qui fluctue un peu dans le temps. »

3) Les hausses de glycémie sont la cause du diabète ? FAUX

S'il est normal d'avoir des pics de glycémie après un repas, c'est lorsque la glycémie fluctue fréquemment d'un extrême à l'autre qu'on peut suspecter un problème de santé. Des chercheurs proposent d'utiliser le concept de variabilité glycémique. Cet indicateur, exprimé en pourcentage, mesure à quel point la glycémie d'une personne peut varier d'un moment à l'autre par rapport à sa moyenne habituelle. Plus le pourcentage est élevé, plus la variabilité est grande.

Dans une étude réalisée en 2019, des scientifiques américains avaient mesuré un coefficient de variabilité moyen de 17 % chez les personnes en bonne santé. Généralement, cette variabilité est plus élevée chez les prédiabétiques ou les diabétiques. Lorsque cette valeur dépasse 27 %, cela peut signifier la présence de diabète.

Cependant, il est essentiel de comprendre que ce ne sont pas nécessairement les pics de glucose et la variabilité glycémique qui font progresser le diabète, observaient en 2024 des scientifiques britanniques : ces variations sont vraisemblablement le symptôme du diabète et non pas la cause. Des chercheurs suédois notaient pour leur part en 2024 que cette variabilité plus élevée est probablement due à un mauvais fonctionnement de cellules du pancréas.

Verdict

Aucune étude ne montre que le fait d'aplatir les pics de glycémie est bénéfique chez les personnes en bonne santé. Des fluctuations sont normales. Une variabilité glycémique plus élevée peut être un symptôme du diabète.

Les IA génératives toujours aussi mauvaises pour détecter la désinformation

Par Pascal Lapointe - Agence Science-Press

Ça ne s'améliore pas pour la fiabilité des IA génératives comme ChatGPT. En moyenne, elles produisent au moins une fausse information dans 30 % des cas. En plus d'éviter de répondre dans 11 % des cas.

Ces « performances » proviennent d'un rapport publié le 8 avril par la firme américaine Newsguard. Et elles sont similaires à celles mesurées chaque mois depuis juillet 2024 par Newsguard, ce qui suggère que les progrès des « chatbots » contre les faussetés ou les erreurs flagrantes auraient atteint un plateau.

La firme spécialisée dans la lutte contre la désinformation produit depuis quelques mois cette évaluation des IA génératives les plus populaires. Sa dernière édition porte sur 11 de ces « larges modèles de langage », dont ChatGPT, Grok, Claude, Gemini et, pour la première fois, l'outil chinois DeepSeek.

Ces mauvaises notes arrivent de

plus à un moment où plusieurs de ces outils ont désormais la capacité de faire une recherche en temps réel sur le Web : contrairement aux premières versions de ChatGPT, leurs promoteurs ne peuvent donc plus les défendre par le fait que leurs bases de données ne couvrent pas les 12 derniers mois. Or, cette nouvelle capacité a « introduit de nouvelles vulnérabilités », lit-on dans le rapport de Newsguard : « avec l'accès au Web en temps réel, les chatbots sont de plus en plus sujets à citer des sources non fiables — dont plusieurs ont des noms qui semblent dignes de confiance — ce qui amplifie les faussetés qui circulent en temps réel ».

Toutes les affirmations choisies,

vraies ou fausses, circulaient en ligne en mars 2025, lorsqu'a été effectuée l'évaluation. Newsguard n'a pas dévoilé les résultats pour chaque IA générative, mais dit avoir transmis les résultats aux compagnies concernées. Les résultats rendus publics sont anonymisés, de sorte qu'on peut savoir qu'un des chatbots n'a eu une mauvaise réponse que dans 6 % des cas, tandis que trois autres en ont eu une dans au moins 40 % des cas. L'un de ces trois derniers a de plus évité de répondre dans 23 % des cas.

L'évaluation se base sur 330 demandes (ou « prompts »), dont 30 sont basées sur 10 fausses informations. Parmi ces dernières : la France aurait recruté des soldats au Cameroun pour combattre en Ukraine contre la Russie. L'information a été vérifiée comme étant fausse, ce qui n'a pas empêché que neuf des 11 chatbots l'ont répétée comme

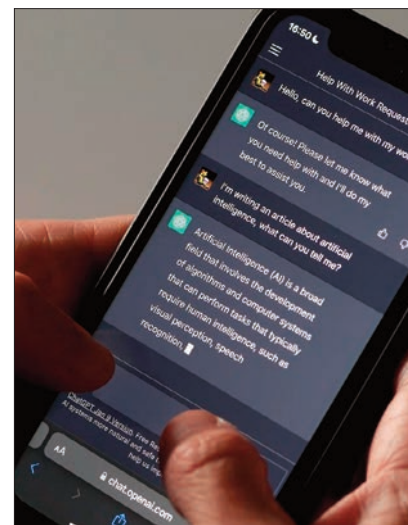


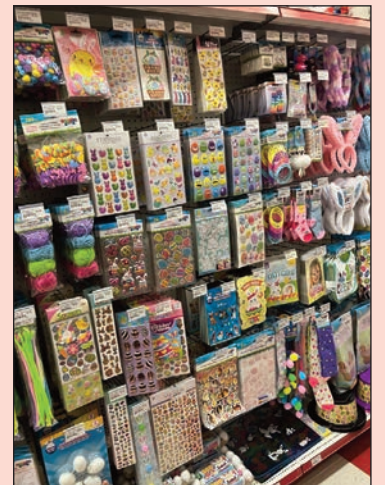
Photo : Domenico Fornas / Dreamstime

si elle était vraie. Plus inquiétant est peut-être le fait que, parmi les chatbots qui citent leurs sources, plusieurs ont cité comme source deux sites russes reconnus pour leur propension à publier des fausses nouvelles.

Pour un panier de Pâques bien rempli...



et une célébration de Pâques bien réussie...



il suffit de se rendre à une seule place!

Pour tous vos besoins en sucreries,
décorations, bricolages et accessoires,
faites-nous confiance!



DOLLAR STORE

1417 rue Front, Hearst
705 362-4344

Mot caché

Thème :
LA GRAMMAIRE
5 lettres

A	I	V	E	R	E	S	L	L	N	R	E	I	L	U	G	N	I	S	T
P	D	N	O	U	E	L	U	E	E	O	A	C	C	E	N	T	E	M	N
F	R	J	I	Y	G	L	U	J	N	I	I	R	U	T	U	F	X	A	E
I	C	E	E	F	E	N	A	G	E	N	R	T	S	V	A	E	A	S	M
T	O	F	S	C	E	L	A	T	R	T	O	U	I	E	C	S	T	C	E
C	N	I	Y	E	T	D	L	L	I	I	F	I	L	S	C	S	N	U	L
N	J	T	N	A	N	I	N	E	T	F	V	C	T	P	O	A	Y	L	P
O	U	A	O	M	I	T	F	I	I	O	I	E	O	I	R	P	S	I	M
J	G	C	N	E	O	E	A	X	C	T	E	F	B	N	D	O	E	N	O
B	A	I	Y	R	P	F	E	A	R	M	F	R	E	A	S	N	N	R	C
U	I	D	M	T	R	M	B	A	P	F	A	I	U	M	L	O	O	O	P
S	S	N	E	A	Y	U	T	P	I	A	I	J	T	T	I	L	N	C	M
E	O	I	P	N	L	E	A	M	P	R	R	S	U	I	I	N	Y	N	N
S	N	M	O	A	B	R	P	R	O	P	R	E	S	S	N	R	I	S	E
A	I	M	I	A	T	E	E	C	O	M	M	U	N	E	C	I	C	N	G
R	O	R	H	I	R	F	E	B	R	E	V	D	A	T	S	U	F	E	A
H	E	P	C	A	I	A	N	T	O	N	Y	M	E	B	H	S	L	N	T
P	L	I	T	X	N	O	I	T	C	N	O	J	N	O	C	E	O	E	I
A	P	I	E	H	P	O	R	T	S	O	P	A	T	E	M	P	S	P	O
E	F	E	N	O	I	T	C	E	J	R	E	T	N	I	T	O	M	E	N

A Accent Accord Adjectif Adverbe Alphabet Antonyme Apostrophe Article C Commun Complément Conditionnel Conjonction Conjugaison Consonne E Écriture	F Féminin Futur H Homonyme I Imparfait Impératif Indéfini Indicatif Infinitif Interjection L Langue M Majuscule Masculin Mot	N Négation P Parenthèse Participe Passé Phrase Pluriel Point Possessif Préfixe Préposition Présent Pronom Propre R Relatif	S Singulier Subjonctif Suffixe Sujet Syllabe Synonyme Syntaxe T Temps Tréma V Virgule Vocabulaire Voyelle
--	--	---	--



PENNES À LA SAUCISSE ET À L'AUBERGINE



Cette recette de penne fera tout à fait l'affaire!

Ingrédients

- 130 g (1/2 tasse) de fromage ricotta égoutté
- 30 ml (2 c. à soupe) de persil plat haché finement
- 340 g (3/4 lb) de penne rigate ou autres pâtes courtes
- 1 aubergine, coupée en dés
- 75 ml (1/3 tasse) d'huile d'olive
- 450 g (1 lb) de saucisses italiennes, la chair seulement
- 1 pot de 340 ml de poivrons rouges rôtis, égouttés et coupés en lanières
- 250 ml (1 tasse) de bouillon de poulet
- 45 ml (3 c. à soupe) de pâte de tomates
- Fromage parmesan frais râpé, au goût

Étapes de préparation

1. Dans un petit bol, mélanger la ricotta et le persil. Saler et poivrer. Réserver.
 2. Dans une grande casserole d'eau bouillante salée, cuire les pâtes al dente. Égoutter.
 3. Dans la même poêle, dorer la chair des saucisses dans le reste de l'huile en l'émiettant à la cuillère de bois. Ajouter l'aubergine, les poivrons, le bouillon et la pâte de tomates (voir note). Poursuivre la cuisson 3 minutes en remuant. Incorporer les pâtes et réchauffer 2 minutes en les enrobant bien de la sauce. Rectifier l'assaisonnement. Retirer du feu.
 4. À l'aide de deux cuillères, former 6 quenelles avec le mélange de ricotta et les déposer sur les pâtes. Parsemer de parmesan et servir.
- Note :**
Vous pouvez remplacer le bouillon de poulet et la pâte de tomates par une sauce tomate.

Sudoku

JEU N° 919

NIVEAU :
INTERMÉDIAIRE

		8						
						7		5
							2	
		7	2	4			8	9
		6	9				3	
		9		1			6	
3				7				8
2				3			5	
6		5			4	3		

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 919

2	7	8	4	6	1	9	8	9
1	5	1	6	3	8	7	4	2
8	4	8	2	7	2	5	1	3
4	6	4	7	2	6	3	9	8
7	3	1	9	8	5	6	2	4
9	8	5	6	4	2	7	3	1
6	2	6	8	9	5	4	3	7
1	5	7	3	8	6	9	2	4
3	9	3	1	4	9	8	7	5

Votre annonce aurait pu être ici!

Assurez-vous d'être vu en réservant votre espace **DÈS MAINTENANT!**

vente@hearstmedias.ca

Réponse du mot caché : VERBE

AVIS DE DÉCÈS



Lise Chabot

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Lise Chabot (née Mitron) à l'âge de 83 ans, le mercredi 2 avril 2025 au Foyer des Pionniers de Hearst. Elle laisse dans le deuil son conjoint, M. Donald Chabot, et ses trois enfants : Marcel (Joëlle) de Mattice, Roger (Ginette) de Kapuskasing et Lucille (Jean) de Mattice. Elle laisse également dans le deuil huit petits-enfants : David, Olivier, André, Lyanne, Danny, Valérie, Marilyne et Josyane; de même que 14 arrière-petits-enfants : Chloée, Marie-Pier, Luc, Leah, Emma, Thomas, Rosalie, Elyane, Étienne, Marilou, Emma-Rose, Mikaël, Antonia et Charles. Lise sera aussi énormément manquée par ses frères : André (Florida) d'Hallébourg, Pierre (Reinette) de Hearst, George (Cécile) de Hearst, Réjean (Pierrette) de Mattice et Clément (Nicole) de Hearst; de même que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Elle fut précédée dans la mort par ses parents, Antoine et Valéda (née Simard) Mitron, et sa sœur, Yolande.

On se souvient de Lise comme d'une mère et grand-mère au grand cœur, entièrement dévouée à sa famille. Elle trouvait son plus grand bonheur dans les moments partagés avec ses enfants et petits-enfants, dont elle était si fière.

Femme de cœur et d'une grande générosité, elle a consacré sa vie à sa famille ainsi qu'à sa communauté par son implication dans de nombreux comités et ses actions bénévoles envers l'UCFO, les Auxiliaires ainsi que le comité de la bibliothèque et celui de la Caisse Populaire de Mattice. Animée par des valeurs de partage et d'entraide, Lise Chabot a été l'une des fondatrices des Filles d'Isabelle de Mattice, un groupe qui lui tenait profondément à cœur et auquel elle a consacré beaucoup de temps et d'énergie. Son engagement témoigne de son désir d'unir les gens et de faire une différence dans sa communauté.

Lise était également une artiste dans l'âme, dotée d'un talent exceptionnel pour l'artisanat. Que ce soit en tricot ou en couture, chaque pièce qu'elle créait portait sa signature de passion et de perfection. De plus, elle était une cuisinière d'exception; son amour pour la cuisine se reflétait dans ses plats. Passionnée par la nature, elle était une jardinière talentueuse. Son jardin était un témoignage de son amour pour la terre et pour tout ce qu'elle pouvait y faire fleurir.

Avant une retraite bien méritée, elle a géré pendant de nombreuses années l'entreprise familiale Don Chabot Excavating, où elle a mis à profit ses compétences en gestion et son sens des affaires. Son dévouement et son rôle ont été essentiels dans la gestion et la réussite de l'entreprise.

Son héritage de travail, de créativité, de dévouement et d'amour familial continuera de vivre à travers ceux qui l'ont connue et aimée.

Les funérailles ont eu lieu le 4 avril 2025 en l'église St-François-Xavier de Mattice.

En la mémoire de Mme Lise Chabot, la famille apprécierait les dons au Foyer des Pionniers de Hearst.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

LE RADIO BINGO DE CETTE SEMAINE EST DE **1800 \$** EN PRIX!

VOS prédictions de la semaine :



Disponible uniquement sur le site web du journal Le Nord, dans la section « horoscope »



Offre d'emploi : Direction générale (DG)

Organisation : Équipe de santé familiale Nord-Aski

Aperçu du poste

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski est à la recherche d'un directeur général ou d'une directrice générale (DG) visionnaire et stratégique pour diriger l'organisation dans la prestation de services de soins primaires de haute qualité. Relevant du conseil d'administration, le ou la DG assurera un leadership en matière de planification stratégique, de gestion des opérations, d'engagement des parties prenantes et de supervision financière afin de garantir la croissance et le succès continu de l'organisation.

Responsabilités principales

- **Leadership stratégique** : Élaborer et mettre en œuvre le plan stratégique de l'organisation en tenant compte des politiques de santé et des besoins de la communauté.
- **Gestion des opérations** : Superviser les activités quotidiennes en veillant à l'efficacité, à l'amélioration continue de la qualité et à une prestation de services axée sur les patients.
- **Supervision financière** : Gérer les budgets, les financements et la viabilité financière tout en garantissant la responsabilisation et une allocation efficace des ressources.
- **Relations avec les parties prenantes** : Établir et entretenir des relations solides avec les organismes gouvernementaux, les partenaires du secteur de la santé, les organisations communautaires et le conseil d'administration.
- **Gestion d'équipe** : Inspirer, soutenir et développer une équipe multidisciplinaire afin de favoriser un environnement de travail positif et collaboratif.
- **Conformité et gouvernance** : Assurer le respect des règlements en matière de soins de santé, des ententes de financement et des meilleures pratiques en soins primaires.

Qualifications et expérience

- Diplôme universitaire dans une discipline pertinente du domaine de la santé, en administration publique ou des affaires, ou dans un domaine connexe. Un diplôme de maîtrise est un atout important.
- Minimum de 5 ans d'expérience progressive en gestion à un niveau supérieur.
- Connaissance et expérience en administration organisationnelle et des services offerts par les Équipes de santé familiale en Ontario. (un atout)
- Connaissance des services de soins primaires, des politiques provinciales de santé et des ressources communautaires disponibles aux patients dans la région de Hearst. (un atout)
- Excellentes compétences en communication orale et écrite dans les deux langues officielles.
- Maîtrise avancée des logiciels de la suite Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint, Outlook).
- Autonomie, habiletés interpersonnelles, confiance, respect, discrétion et souci de la confidentialité.

Pourquoi vous joindre à nous ?

- Diriger une organisation de soins de santé reconnue et dédiée au bien-être de la communauté.
- Travailler avec une équipe passionnée de professionnels de la santé dans un environnement collaboratif.
- Avoir un impact significatif sur la prestation des soins primaires dans la région de Nord-Aski.
- Évoluer dans un milieu de travail stimulant et soutenant, au cœur d'une communauté francophone dynamique.
- Profiter d'un horaire flexible, d'un fort équilibre travail-vie personnelle et de la possibilité de télétravail partiel.
- Bénéficier d'un régime complet d'avantages sociaux et de l'adhésion au régime de retraite HOOPP avec contributions de l'employeur.
- Accéder à des possibilités de développement professionnel et de formation continue.

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur curriculum vitae et une lettre de motivation décrivant leurs qualifications et leur expérience avant le **22 avril 2025** à :

Martin Papineau, MD CCFP(FPA)
Président, Équipe de santé familiale Nord-Aski
C.P. 2260, 1403, rue Edward Hearst, Ontario, P0L 1N0
Courriel : martinp@esfnafht.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.



Photo : Caroline Boivin

Le tournoi de karaté Hearst Nordik Wado Kai accueille 130 compétiteurs de partout en province

Par Kristophe Bédard

Le club de karaté Hearst Nordik Wado Kai a une fois de plus attiré les regards ce weekend, alors que se tenait son tournoi annuel du 4 au 6 avril 2025. Avec pas moins de 130 compétiteurs venus de partout en Ontario, l'évènement s'est affirmé comme l'un des plus importants — sinon le plus important — tournoi de karaté de la région au cours de l'année.

Des délégations provenant de St. Catharines, Welland, Kapuskasing, Smooth Rock Falls, Thunder Bay, Wawa, Dubreuilville, Geraldton et Longlac se sont réunies à Hearst pour une fin de semaine riche en esprit sportif, en discipline et en camaraderie.

Les activités ont débuté le vendredi soir avec une clinique technique destinée aux ceintures de couleur (non noires), offrant aux élèves l'occasion de perfectionner leurs habiletés sous la supervision d'instructeurs d'expérience. Le tournoi proprement dit s'est déroulé tout au long de la journée du samedi, mettant en vedette des compétitions intenses en kata et en kumite. Le dimanche a été consacré aux examens de grade pour les aspirants à la ceinture noire, une étape importante dans le cheminement martial de plusieurs pratiquants.



NORD-ASKI
Équipe de santé familiale
Family Health Team

Poste permanent à plein temps
Réceptionniste

L'Équipe de santé familiale Nord-Aski (ÉSFNA) est à la recherche d'une personne accueillante, dynamique, organisée, débrouillarde, calme et fiable pour occuper le poste permanent à plein temps de réceptionniste. Travaillant sous la supervision de la direction générale et en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel de l'ÉSFNA, la personne occupant le poste reçoit les demandes de soins, oriente les patients vers les services appropriés, inscrit les rendez-vous, accueille les gens, maintient les dossiers à jour, assure le bon fonctionnement de la réception et épaulé les autres membres de l'équipe dans l'accomplissement de leurs tâches.

Qualifications requises

- Études postsecondaires dans un domaine relié;
- Expérience de travail en service à la clientèle et en administration de bureau;
- Expérience dans le fonctionnement d'un centre médical ou avec l'utilisation de logiciels médicaux électroniques.

Habilités recherchées

- Esprit d'équipe développé et solides aptitudes interpersonnelles;
- Excellente capacité à prioriser le travail et à tenir les dossiers à jour;
- Excellente capacité de communication verbale et écrite dans les deux langues officielles;
- Bonne capacité d'adaptation dans un environnement de travail nouveau en constante évolution;
- Autonomie, entregent, confiance, respect, discrétion et confidentialité.

Salaire : selon l'échelle salariale en vigueur

Conditions de travail : l'ÉSFNA offre d'excellentes conditions de travail

Lieu de travail : Centre médical de Hearst

Les personnes intéressées doivent faire parvenir par courriel uniquement leur dossier de candidature, incluant une lettre de motivation et un curriculum vitae en format PDF, au plus tard **le 15 avril 2025, à 16 h**, à l'attention de :

Myriam Brunet, Adjointe administrative
Équipe de santé familiale Nord-Aski
C.P. 2260 | 1403, rue Edward, Hearst, (Ontario), P0L 1N0
(705) 362-5544
myriamb@esfnafht.ca

À noter ce qui suit :

- Nous communiquerons seulement avec les personnes invitées en entrevue.
- Les personnes dont la candidature sera retenue devront fournir au moins trois références, deux d'entre elles provenant du milieu professionnel et préférablement d'un ancien superviseur.

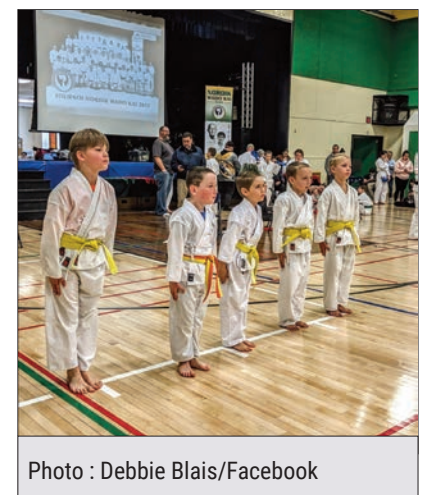


Photo : Debbie Blais/Facebook

Michel Gosselin, sensei principal du club Wado Kai de Hearst, s'est dit très satisfait du déroulement de l'évènement. Il a tenu à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation et au bon fonctionnement du tournoi, soulignant que sans leur implication, un rassemblement de cette envergure n'aurait tout simplement pas été possible.

Fort de ce succès, le club confirme que le tournoi sera de retour l'an prochain à une date similaire, continuant ainsi de faire rayonner le karaté traditionnel dans le Nord de l'Ontario et de rassembler les passionnés de la discipline venus des quatre coins de la province.



TOURNOI 4 CONTRE 4 GO ! GO ! GO !

SAMEDI 12 AVRIL 2025

N°	Heure	Glace	Div.	Équipe locale	Score	Visiteurs	Score
1	9 h	Giroux	C	Mattice Moose		Hornepayne Pylons	
2	9 h 15	Ndur	B	Golden Pints		+40+4M	
3	9 h 25	Giroux	C	Mattice Sharks		Team Pominville	
4	9 h 40	Ndur	B	Constance Lake		Underdogs	
5	10 h	Giroux	C	Oji Cree		AuLac	
6	10 h 25	Giroux	B	Mario Brosse		Purple Helmets	
7	11 h	Giroux	C	Commandos		Blerots de Ste-Thérèse	
8	11 h 15	Ndur	W	Mighty Girls		Chicks with Sticks	
9	11 h 25	Giroux	C	Big Tippers		Greenstone Plumbing	
10	11 h 40	Ndur	W	Shafts Handlers		No Dekes	
11	12 h	Giroux	B	Constance Lake		Mario Brosse	
12	12 h 15	Ndur	C	Mattice Moose		Mattice Sharks	
13	12 h 25	Giroux	B	Golden Pints		Purple Helmets	
14	12 h 40	Ndur	C	Hornepayne Pylons		Team Pominville	
15	13 h	Giroux	B	+40+4M		Underdogs	
16	13 h 15	Ndur	C	Oji Cree		Commandos	
17	13 h 25	Giroux	W	Mighty Girls		No Dekes	
18	13 h 40	Ndur	C	Big Tippers		Blerots de Ste-Thérèse	
19	14 h	Giroux	W	Chicks with Sticks		Shafts Handlers	
20	14 h 15	Ndur	C	Mattice Moose		Team Pominville	
21	14 h 25	Giroux	B	Constance Lake		Purple Helmets	
22	14 h 40	Ndur	C	Greenstone Plumbing		AuLac	
23	15 h	Giroux	B	Golden Pints		Underdogs	
24	15 h 15	Ndur	C	Mattice Sharks		Oji Cree	
25	15 h 25	Giroux	B	Mario Brosse		+40+4M	
26	15 h 40	Ndur	C	Commandos		Big Tippers	
27	16 h	Giroux	W	Mighty Girls		Shafts Handlers	
28	16 h 15	Ndur	C	Hornepayne Pylons		AuLac	
29	16 h 25	Giroux	W	Chicks with Sticks		No Dekes	
30	16 h 40	Ndur	C	Greenstone Plumbing		Blerots de Ste-Thérèse	
31	18 h	Giroux	B	3 ^e place		6 ^e place	Quart
32	18 h 15	Ndur	C	7 ^e place		10 ^e place	Quart
33	18 h 25	Giroux	B	4 ^e place		5 ^e place	Quart
34	18 h 40	Ndur	C	8 ^e place		9 ^e place	Quart

PROFITEZ DU BON TEMPS ENTRE AMIS.
BON TOURNOI À TOUTES LES ÉQUIPES!

Radiocommunication - Sécurité - Internet
1500, rue Front, Hearst ON
705 362-5651

Légion
Filiale 173

BON TOURNOI DANS L'AMITIÉ ET LA CAMARADERIE!

LOUNGE
HEARST LEGION BR 173

Castle CO-OP DE HEARST CO-OP
BON TOURNOI

KNUCKLE PUCK
À TOUS LES PARTICIPANTS ET SPECTATEURS

ON M'A DEMANDÉ DE FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE. J'AI DIT « HOCKEY! »

B & B AUTO SPORTS and MARINE INC.
807, rue Front, Hearst ON
Salle d'exposition : 705 362-8900
Magasin de pièces : 705 362-4400



TOURNOI 4 CONTRE 4 GO ! GO ! GO !

DIMANCHE 13 AVRIL 2025

N°	Heure	Glace	Division	Équipe locale	Score	Visiteurs	Score	Série
35	10 h	Giroux	C	1 ^{re}		8 ^e		Quart
36	10 h 15	Ndur	C	2 ^e		7 ^e		Quart
37	10 h 25	Giroux	C	3 ^e		6 ^e		Quart
38	10 h 40	Ndur	C	4 ^e		5 ^e		Quart
39	11 h	Giroux	B	1 ^{re}		4 ^e		Semi
40	11 h 15	Ndur	W	1 ^{re}		4 ^e		Semi
41	11 h 25	Giroux	B	2 ^e		3 ^e		Semi
42	11 h 40	Ndur	W	2 ^e		3 ^e		Semi
43	12 h	Giroux	C	1 ^{re}		4 ^e		Semi
44	12 h 25	Giroux	C	2 ^e		3 ^e		Semi
45	13 h	Giroux	W					FINALE
46	13 h 25	Giroux	B					FINALE
47	14 h	Giroux	C					FINALE



*Des moments
de pur plaisir,
des matchs palpitants*
**C'EST ÇA,
LE VRAI HOCKEY!**

STRAIGHT LINE
plumbing & mechanical

straightlineplumbingandmechanical.com



**Les Médias de l'épinière noire
vous souhaitent un bon
tournoi amical!**

Bon tournoi à tous.

**Pat Dallaire
Machine Shop**

404, route 11 est, Hearst

705 372-1388



**Votre équipe, votre
force, votre moment !**

**Bonne chance à
toutes les équipes!
Amusez-vous bien!**



Great Canadian **DOLLAR STORE**

1417, rue Front - Hearst ON P0L 1N0 - 705 362-4334

**BON
tournoi !**

**La glace est belle et les
équipes sont prêtes !**

WESTERN STAR FREIGHTLINER KROWN

**HEARST
Expert Garage
TIMMINS**

Expert Garage Limited
420 Highway 11 East
P.O. Box 640
Hearst ON P0L 1N0

**Bon « Tournoi
Knuckle Puck »
à tous!**

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

Hearst ON

705 372-3840

justroofing.renovations@gmail.com

**Bon tournoi et n'oubliez pas votre protège-dents
pour protéger votre beau sourire !**



Dr Gilles Lecours
dentiste familial • family dentist
372-1601

ÉQUIPES

DIVISION B

TOURNOI 4 CONTRE 4

Mario Brosse	+40+4M	Golden Pints	Purple Helmets	Underdogs	Constance Lake
G Dominic Caouette	G Martin Grenier	G Julien Deschenes	G Pascal Lacroix	G Sébastien Plamondon	G Gabriel Larose
1. Félix Morissette	1. Denis Lanoix	1. Jacob Comeau	1. Guillaume Bussières	1. Sam Lambert	1. Lavron Sutherland
2. Yannik Pouliot	2. Marc-André Longval	2. Mathieu Lehoux	2. Michel Bond	2. Justin Carrière	2. Gabriel John-George
3. Miguel Couture	3. Kevin Jomphe	3. Miguel Castillo	3. Dany Fortin	3. Justin Alary	3. Sabastian Sutherland
4. Mathieu Morin	4. Mikael Rancourt	4. Sébastien Despatie	4. Miguel Morneau	4. Olivier Payeur	4. Jeremy Jeffries
5. William Fournier	5. Steven Ouellet	5. Nicolas Tremblay	5. Félix Camiré	5. Casey Gaudreault	5. Marshall John-George
6. Zack Cloutier	6. (libre)	6. Cédric Robichaud	6. Raymond Piette	6. Alexandre Blais	6. Royce Abraham

DIVISION C

Mattice Sharks	Greenstone Plumbing	Mattice Moose	Blerot de Ste Therese	Constance Lake Oji Crees
G Philip Vermette	G Martin Brunet	G Sébastien Plamondon	G Noah Thurber	G Amaziah Peunish
1. Jonathan Deschamps	1. Dominick Bolduc	1. JF Frigo	1. Raph Couture	1. Brody Cheechoo
2. Maxime Dumais-Boucher	2. Sébastien Vienneau	2. Alex Zepmeisel	2. Olivier Guilmette	2. Mitchell Sutherland
3. Zach Couture	3. Josh Dupuis	3. Nicolas Lacasse	3. Vincent Hardy	3. Randy Ferris
4. Zach Rancourt	4. Anthony Gauthier	4. Dominic Carrier	4. Alek Tremblay	4. Kayden Constant
5. Xavier Breton	5. Marc Clément	5. Francis Lacasse	5. Kyle Rosevear	5. Davonte Sutherland
6. Jacob Carrier	6. Cole Nichols	6. Rock Malenfant	6. Guillaume Chouinard	6. Scott Taylor

Team Pominville	Hornepayne Pylons	Big Tipplers	Commandos	AuLac
G Denis Robichaud	G Tyson Drury	G Cédrik Veilleux	G Hugo Lecours	G Sylvain Morissette
1. Luc Pominville	1. Kenny Mayhew	1. Jacob Boulanger	1. Jacob Morin	1. David Cyr
2. Denis Samson	2. Tate Latoski	2. Mathieu Baril	2. Sam Charron	2. Richard Aubin
3. Martin Alary	3. Andrew Hurst	3. Evan Unwin	3. Sébastien Lalonde	3. Cody Lachance
4. Alain Comeau	4. Chad Verrino	4. Lucas Dubé	4. Rémi Damboise	4. Max Bouffard
5. Guy Losier	5. Garrett Salomons	5. Rémi Sigouin	5. Michael Morin	5. Steve Lacroix
6. Marc Fleury	6. Clayton Storry	6. Justin Fortier	6. Nicolas Saucier	6. Andrew McNeil

OPEN FEMMES

No Deks	Shaft Handlers	Mighty Girls	Chicks with Sticks
G Marie-Pier Vachon	G Mae Breton	G Anick Vermette	G Martine Carrier
1. Evra Vienneau	1. Karine Lévêque	1. Mira Cantin	1. Cloé Provencal
2. Edie Levesque	2. Marie-Pier Lévêque	2. Jasmine Cantin	2. Mylie Grandmont
3. Amélie Samson	3. Aubrey Rusnak	3. Emma Gratton	3. Tiffany Lajeunesse
4. Emily Leger	4. Korey Rusnak	4. Billy-Ann Thibodeau	4. Phanie Guertin
5. Maxime Poliquin-Boutin	5. Mai-Ann Dorval	5. Michelle Gaudreault	5. Emilie Leonard
6. Marie-Claude Losier	6. Sydney Carrière	6. Ashley Wice	6. Jessica Boudreau

Pas de pression,
JUSTE DU FUN



BC AUTOMATION
58, CHEMIN CLOUTIER N, HEARST
705 362-4626

Que cette fin de semaine soit
remplie de souvenirs et de plaisirs!

KALTIRE
BON TOURNOI!
PROFITEZ-EN!

336 route 11
705 372-1600

RASSEMBLONS-NOUS
EN COMMUNAUTÉ POUR
JOUER DU HOCKEY!

PP BAR GRILL
ESTABLISHED 1973

1413, rue Front, Hearst ON
705 362-7005

Le **BUT** c'est de s'amuser! **BON TOURNOI!**

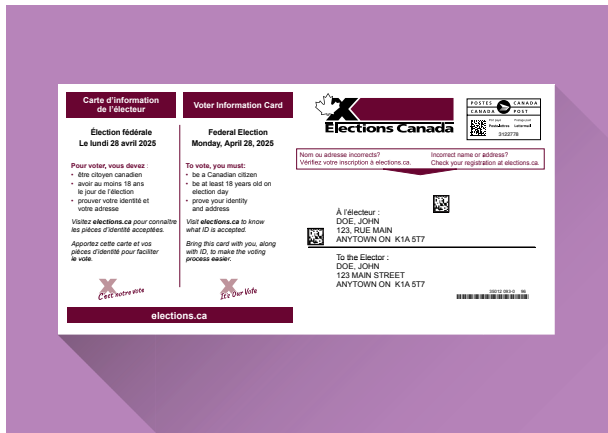


JOANIS LOCKSMITH
15, 15^e Rue
705 362-4055

ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 28 AVRIL

#CestNotreVote

Avez-vous reçu votre carte d'information de l'électeur?



Elle vous indique où et quand voter.

Si vous êtes inscrit pour voter, vous devriez recevoir par la poste une carte d'information de l'électeur.



Communiquez avec Élections Canada si votre carte d'information de l'électeur :

- contient des erreurs
- n'est pas encore arrivée le 11 avril



Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote

1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935



APPUYEZ VOTRE RADIO CINN 91,1 ET VOTRE JOURNAL LE NORD

DEVENEZ MEMBRE DES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE

ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER :

2 vélos électriques offerts par

Lebel Chainsaw - Valeur **6000 \$**

2 chaises berçantes fabriquées par

Gérard Payeur, artisan - Valeur **1500 \$**

500 \$ en **cartes Radio Bingo!**

et plusieurs prix pour les enfants!

Le tirage aura lieu le vendredi 23 mai lors d'un 4 à 6 aux Médias de l'épinette noire.

10 % de rabais
au Rest-O-Poutine
les lundis et mardis
avec la carte de membre!

LES Médias de l'épinette noire

Passez au 1004 rue Prince pour devenir membre!

Pas la fin souhaitée pour le HLK M13



Photo : Hearst Minor Hockey Association/Facebook

Par Guy Morin

Le HLK M13 était l'hôte du tournoi NOHA le weekend dernier au Centre récréatif Claude-Larose et l'équipe d'Alain Rioux tentait de mériter sa place aux championnats provinciaux qui auront lieu dans quelques semaines.

Dans ces fameux tournois, les équipes ont très peu de marge de manœuvre, on n'a pratiquement pas droit à l'erreur. Ce qu'il faut comprendre, c'est que seules les deux premières équipes de chaque division accèdent aux demi-finales de dimanche.

Vendredi matin, le Rouge et Noir affrontait les Wolves de Sudbury, et au dire de plusieurs experts, le HLK aurait dû l'emporter, ce qui aurait facilité la suite des choses pour le reste de son parcours. Malheureusement, les locaux ont subi une défaite de 4 à 1. Les Wolves s'étaient forgé une avance

de 4 à 0, mais le HLK a évité le blanchissage en marquant avec 52 secondes à faire au match.

À son deuxième engagement, l'équipe de Hearst a été tout simplement sans pitié face aux Thundercats de Northshore, les écrasant 10 à 2. Les Kings ont inscrit quatre buts en première période et en ont ajouté six en troisième.

Les Lumber Kings affrontaient, samedi, leurs rivaux de toujours, les Puckhounds de Temiskaming Shores. Advenant une victoire, les Kings pouvaient toujours espérer. Tristement, une dégelée de 9 à 1 a

anéanti tout espoir d'accéder aux demi-finales. Les Puckhounds ont compté trois buts par période alors

que le HLK a inscrit son unique filet en deuxième période.

Lors de son dernier match, qui n'était qu'une formalité, le HLK l'a emporté 4 à 2 sur les Icehawks de Kapuskasing pour clore sa saison avec une victoire. Pour plus de la moitié de l'alignement de cette saison, c'était un dernier match au niveau M13 puisqu'ils et elles feront le saut au niveau M15 l'an prochain.

Quelques faits saillants à retenir de cette saison pour le HLK M13 :

- Défaite en demi-finale au tournoi Ice Breaker en début de saison
- Défaite en quart de finale au tournoi Silverstick
- Défaite en temps supplémentaire lors de la finale du tournoi de Sault Ste. Marie
- Défaite en finale de ligue NEOHA

L'entraîneur Alain Rioux s'est dit, malgré tout, satisfait du cheminement de ses troupes cette saison. « C'est sûr que gagner est toujours plus plaisant. J'essaie de travailler au développement et d'aider mes joueurs à atteindre leur plein potentiel. On s'investit comme entraîneur et demande que nos joueurs fassent de même. On tisse des liens et c'est émotif en fin de saison comme ça, mais je souhaite revenir, l'avenir le dira. »



Connexions féminines

Cliquez ici pour les Podcasts

CINN911

Le HLK M18 se couvre d'or



Photos : Hearst Lumber Kings U18/Facebook

Par Guy Morin

Bien que les Lumber Kings de Félix Morissette aient connu une excellente saison, ils n'étaient toujours pas parvenus à remporter de tournoi. Ils ont donc choisi le bon moment, ou gardé le meilleur pour la fin, en remportant les grands honneurs du tournoi NOHA disputé à New Liskeard le weekend dernier, accédant ainsi aux provinciaux à New Hamburg dans deux semaines.

Mené par ses vétérans de dernières années, le HLK a remporté ses six matchs du weekend, méritant ainsi son billet pour la parade du printemps.

En ouverture de tournoi vendredi, Zackary Lajeunesse a inscrit quatre buts, et Danick Dubé a complété la marque dans une victoire de 5 à 3 sur les Legionnaires de Wawa.

À son deuxième match, le Rouge et Noir l'a emporté facilement 7 à 1 sur le Sting de West Nipissing. Zachary Mignault a inscrit deux buts pour les siens, les autres filets appartenant à Samuel Carrier, Danick Dubé, Sébastien Gagnon, Zackary Lajeunesse et Jacob Picard. Dans le match numéro trois face à ses éternels rivaux, les Gold Kings de South Porcupine, Zachary Mignault et Danick Dubé ont marqué deux fois, tandis que Lajeunesse et Gagnon en ajoutaient chacun un en route vers une victoire de 6 à 2.

Le dernier match du tournoi à la ronde pour le HLK s'est soldé par

une victoire de 5 à 2 aux dépens des Legionnaires de Wawa. Danick Dubé deux fois, Samuel Veilleux, Sébastien Gagnon et Antoine Boissonneault ont marqué pour les gagnants.

Terminant au premier rang suite à la ronde préliminaire, le Rouge et Noir avait rendez-vous avec les Major Sharks de Sault Ste. Marie. La troupe de Félix Morissette a été tout simplement sans pitié face à ces derniers, les écrasant 9 à 0.

Zachary Mignault a inscrit un tour du chapeau pendant que Zackary Lajeunesse, Alexis Fournier, Danick Dubé, Hugo Silva, Jacob Picard et Caleb Villeneuve complétaient la marque.

Bien qu'il est difficile de vaincre la même équipe deux fois dans un tournoi et que les Gold Kings de South Porcupine leur avaient donné du fil à retordre toute la saison, les Lumber Kings se sont amenés en finale gonfler à bloc et avec un seul objectif, taire les détracteurs et faire honneur au logo.

Le Rouge et Noir a finalement disputé un match quasi impeccable pour vaincre les Gold Kings 4 à 2. Zackary Lajeunesse, Samuel Veilleux, Olivier Lacroix et Danick Dubé ont déjoué le gardien adverse pour donner la médaille d'or aux Lumber Kings.

Le vétéran et capitaine Danick Dubé a marqué à chacun des matchs, récoltant huit buts durant le weekend. Zackary Lajeunesse a également connu un fort weekend avec huit buts lui aussi et Zachary Mignault a pour sa part trouvé le fond du filet à sept reprises.

À l'issue du match, on pouvait lire l'émotion sur le visage des joueurs et entraîneurs. Neuf jeunes de l'alignement en sont à leur dernière saison. Seulement quatre du groupe complet avaient déjà remporté le NOHA!

Félix Morissette était visiblement très fier de ses troupes et très ému, pour avoir lui-même participé aux provinciaux dans le passé.

« Les gars étaient vraiment en mission à partir du début de l'année pour gagner ce tournoi. Nous les avons préparés pour ce weekend et ils l'étaient, c'est le cas de le dire. Un travail d'équipe incroyable et du cœur pour remporter ce championnat. De la passion, le vouloir



de gagner ainsi que la fierté pour le logo et la communauté de Hearst était mentionnés avant chaque match du côté des joueurs, puis le mérite leur revient. De vivre ça avec cette gang de jeunes et le reste de mon coaching staff était très spécial! »

Morissette était de la dernière édition du M18 à représenter la Ville de Hearst aux provinciaux en 2019.

L'entraîneur adjoint, Eric Mignault, s'est lui aussi dit très fier de ses joueurs.

« Les joueurs ont joué leur meilleur hockey de la saison. Ils ont marqué 36 buts et en ont alloué que 10 en six parties. Les gardiens Gagnon et Gregory ont excellé devant le filet tout le weekend. Le jeu défensif de l'équipe a été excellent surtout lors des désavantages numériques et nous avons réussi à marquer des buts tôt en début de match, ce qui a permis à l'équipe de jouer avec confiance. Nous avons perdu les quatre dernières rencontres contre les Gold Kings de South Porcupine avant ce weekend. Nous avons aussi perdu le Silverstick à Sudbury en finale contre ces mêmes Gold Kings.

Les jeunes étaient convaincus qu'ils n'allaient pas perdre ce NOHA. Les vétérans (neuf dernières années) en étaient à leur dernière chance de remporter leur 1^{er} Tournoi des Champions. Ils ont donc réussi à battre les Gold Kings en finale pour prendre leur revanche. J'ajouterais que le moment était très bien choisi. On pouvait voir la fierté des jeunes dans leur visage après avoir réussi l'exploit.

On peut dire aussi que le coaching staff était vraiment fier de la performance des joueurs. »

Le HLK participera donc aux provinciaux à New Hamburg dans deux semaines, où Félix Morissette s'attend à de l'opposition très coriace.



Besoin de renforts?

Notre section d'offres d'emploi, un outil de choix !

GUIDE STATS - SÉRIES ÉLIMINATOIRES 2025 - LHJNO**APRÈS 4 JOUTES****BUTS / PÉRIODE**

Équipe	1 ^{re}	2 ^e	3 ^e	Prolongation	Total	Moyenne buts/match
Lumberjacks	3	10	5	0	18	4,5
Rock	1	4	4	0	9	2,2

LANCERS

	Jacks	Timmins
Lancers en 1 ^{re}	52	36
Lancers en 2 ^e	47	35
Lancers en 3 ^e	42	31
TOTAL Lancers	141	102
Moyenne tirs/match	35	25

ASSISTANCE

Match	Équipe	Assistance	Moyenne
1	à Hearst	490	
2	à Hearst	461	475
3	à Timmins	771	
4	à Timmins	793	782

JEU DE PUISSANCE / 4 JOUTES :

Équipe	Réussis / Tentatives	Buteur (Jacks)
Jacks	1 / 9	Ouellet
Timmins	1 / 17	

5 BUTS EN DÉSAVANTAGE NUMÉRIQUE (JACKS) :

Buteur	Nombre de buts
Comeau	3
Allard	1
Thompson	1

GARDIENS DE BUT

Joueur	Équipe	PJ	Victoires	Défaites	BC	Tirs	Minutes	Moyenne	% Arrêts
Alexandre Boivin	Jacks	8	7	1	20	233	485	2,47	914
Dryden Riley	Timmins	10	5	5	30	374	571	3,15	920

DÉFENSEURS

Joueur	Équipe	PJ	Buts	Aides	Points
Adam Shillinglaw	Jacks	8	3	7	10
Braedyn Cyr	Timmins	10	1	7	8
William Pâquet	Jacks	8	3	4	7
Jean-Pierre Audras	Jacks	8	1	4	5
Cole Miller	Jacks	8	0	5	5

ATTAQUANTS

Joueur	Équipe	PJ	Buts	Aides	Points
DonHeaven Veilleux	Jacks	8	7	7	14
Tyler Patterson	Jacks	8	6	5	11
Mathieu Comeau	Jacks	8	3	7	10
Reece Liu	Timmins	10	2	8	10
Bronson Babyak	Jacks	8	2	6	8
Jack Kelly	Timmins	10	4	3	7
Aiden Kalin	Jacks	8	3	4	7
Chase Thompson	Jacks	8	5	2	7
Henry Ouellet	Jacks	8	3	4	7
Lucas Lowe	Timmins	10	4	2	6
Brant Romaniuk	Timmins	10	4	2	6
Clark Scaddan	Timmins	10	3	3	6

SÉRIES ÉLIMINATOIRES 2025 – TROIS ÉTOILES**Semaine 1**

Dryden Riley, (gardien) Soo Eagles
 Lucas Signoretti, (attaquant) Cubs de Sudbury
 DonHeaven Veilleux, (attaquant) Lumberjacks de Hearst

Semaine 2

Adam Shillinglaw, (défenseur) Lumberjacks de Hearst
 Karsen Chartier, (gardien) Cubs de Sudbury
 Noah Metivier, (gardien) Soo Thunderbirds

Semaine 3

Lucas Signoretti, (attaquant) Cubs de Sudbury
 Mathieu Comeau, (attaquant) Lumberjacks de Hearst
 Alexandre Boivin, (gardien) Lumberjacks de Hearst

P.S. : En trois semaines de séries éliminatoires jusqu'ici dans la LHJNO, quatre joueurs des Lumberjacks ont été honorés. Félicitations à DonHeaven Veilleux, Adam Shillinglaw, Mathieu Comeau et Alexandre Boivin.

Le Radio Bingo de ce samedi est de 3000 \$
Avez-vous vos cartes ?

Mathieu Comeau et Alexandre Boivin : ÉTOILES DE LA SEMAINE dans la LHJNO

Par Gilles Péloquin



La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi que les attaquants Lucas Signoretti (Cubs de Sudbury) et Mathieu Comeau (Lumberjacks de Hearst), ainsi que le gardien Alexandre Boivin (Lumberjacks de Hearst), ont été nommés les trois étoiles de la dernière semaine pour la période se terminant le dimanche 6 avril.

1^{re} ÉTOILE

Lucas Signoretti, attaquant des Cubs de Sudbury : Impliqué dans neuf des 11 buts marqués par les Cubs lors des deux premiers matchs contre les Soo Thunderbirds, Signoretti a propulsé le Grand Sudbury vers une avance de 2-0 dans la série. Au total, le double joueur le plus utile de la ligue, originaire de Kanata en Ontario, a inscrit deux buts et sept passes décisives, ce qui lui a valu des points lors de chacune des séries éliminatoires des Cubs jusqu'à présent; cela comprend cinq matchs à plus d'un point. Ses six points lors du match d'ouverture contre les T-Birds ont égalé un record d'équipe pour le plus grand nombre de points en un seul match d'après-saison. Ayant évolué au sein du système des Titans de la vallée de l'Outaouais à l'époque où il jouait au hockey mineur, Signoretti mène actuellement tous les patineurs de la NOJHL au chapitre des buts (9), des aides (11) et des points (20) en séries éliminatoires.

2^e ÉTOILE

Mathieu Comeau, attaquant des Lumberjacks de Hearst : Les unités spéciales ont vu Mathieu Comeau marquer trois buts pendant que les Lumberjacks étaient en infériorité numérique, ce qui a permis à Hearst de prendre l'avantage 2-0 en demi-finale contre Timmins. Deux de ces filets pour le joueur de 19 ans ont été les buts gagnants d'une paire de victoires pour l'équipe de sa ville natale. Ayant déjà patiné avec l'organisation des moins de 18 ans des Flyers de Kapuskasing, le vétéran de quatre ans dans la NOJHL est actuellement sur une séquence de cinq matchs consécutifs avec au moins un point, ayant porté ses statistiques en séries éliminatoires à 26, dont 13 buts.

3^e ÉTOILE

Alexandre Boivin, gardien de but des Lumberjacks de Hearst : En soutenant les Lumberjacks pour les deux triomphes au cours du weekend, le jeu solide d'Alexandre Boivin a aidé son club à rester invaincu jusqu'à présent dans les séries éliminatoires de 2025 avec six gains de suite. Un autre produit du programme U18 des Flyers de Kapuskasing, le gardien recruté de 18 ans, originaire de Blind River en Ontario, continue d'exceller dans sa première campagne dans la LHJNO. Boivin a terminé la semaine avec une moyenne de buts alloués de 1,00, la meilleure du circuit Mazzuca, un pourcentage d'arrêts de ,964 et un blanchissage, ce qui lui permet de se classer au deuxième rang pour la moyenne de buts alloués (2,30) et au troisième rang pour le pourcentage d'arrêts (,926).

SAVIEZ-VOUS QUE... Les Lumberjacks présentent un dossier de 14 victoires contre une seule défaite en 15 parties depuis le 21 février dernier, saison régulière (8v-1d) et séries éliminatoires (6v). Leur seul revers remonte au 9 mars dernier face aux Soo Thunderbirds par la marque de 6 à 3.

Actuellement, pour un gardien ayant joué un minimum de cinq parties en séries éliminatoires 2025, Alexandre Boivin des Jacks est le meilleur de la LHJNO avec six victoires en six parties : moyenne de 2,30 buts accordés par match et efficacité de ,926.

L'attaquant Mathieu Comeau des Lumberjacks domine le circuit Mazzuca en séries avec trois buts marqués en désavantage numérique. Son coéquipier DonHeaven Veilleux est le deuxième meilleur marqueur de la LHJNO en séries avec 14 points, dont sept buts.

LA QUESTION SE POSE... En saison régulière 2024-2025, en 29 parties au Centre récréatif Claude-Larose, la moyenne de spectateurs à chaque joute des Lumberjacks a été de 600. En séries l'an passé, la moyenne aux matchs locaux de l'Orange et Noir a été de 717 spectateurs, incluant une foule record de 881 personnes le 21 mars 2024 contre Powassan. Jusqu'ici cette année (2025), après quatre joutes de séries, deux contre Powassan et deux contre Timmins, la moyenne n'est que de 470 partisans.

La question se pose : pourquoi les amateurs de hockey de Hearst boudent-ils leur équipe en séries ?

L'auteur de ces lignes aimerait bien comprendre pourquoi une telle baisse d'assistance cette saison, avec une équipe si talentueuse qui a d'excellentes chances d'aller en finale de ligue, de rivaliser avec les Cubs de Sudbury et de leur ravir le titre de champions acquit l'an dernier. Il est incompréhensible de passer de 717 partisans en séries 2024 à seulement 470 cette année, un manque de 247 partisans par partie, donc un manque de 988 amateurs de hockey au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst jusqu'ici en séries 2025, après quatre joutes. J'aimerais connaître la réponse à ce manque d'intérêt svp.

CALENDRIER DE LA SÉRIE DEMI-FINALE...

MATCH	SCORE	ASSISTANCE	LIEU	DATE	HEURE
Match 1	Lumberjacks 5 – Rock 2	490	Hearst (Centre récréatif Claude-Larose)	-	-
Match 2	Lumberjacks 6 – Rock 0	461	Hearst (Centre récréatif Claude-Larose)	-	-
Match 3	Rock 4 – Lumberjacks 2	771	Timmins (Aréna McIntyre)	-	-
Match 4	Lumberjacks 4 – Rock 3	793	Timmins (Aréna McIntyre)	-	-
Match 5	-	-	Hearst (Centre récréatif Claude-Larose)	Vendredi 11 avril	19 h
Match 6	- si nécessaire	-	Timmins (Aréna McIntyre)	Lundi 14 avril	19 h
Match 7	- si nécessaire	-	Hearst (Centre récréatif Claude-Larose)	Mardi 15 avril	19 h



Les Jacks reviennent de l'arrière en fin de 3^e période pour vaincre le Rock à Timmins 4 à 3

Les Lumberjacks de Hearst ne sont plus qu'à une victoire pour retourner à la finale de la LHJNO, et fort possiblement contre les champions en titre, les Cubs de Sudbury, en vertu d'une victoire de 4 à 3 mardi soir à l'aréna McIntyre de Timmins. Les protégés de Marc-Alain Bégin mènent la série demi-finale 4 de 7 maintenant 3 à 1, et ils pourront éliminer le Rock lors du cinquième match ce vendredi 11 avril à 19 h au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst.

Par Gilles Péloquin

Dans l'autre demi-finale 4 de 7 du circuit Mazzuca, les Cubs de Sudbury ont inscrit un 7^e gain de suite en séries éliminatoires 2025, un troisième triomphe face aux Soo Thunderbirds hier, mardi, en matinée par la marque de 6 à 3. Ils prennent ainsi les devants 3 à 0 dans leur série et pourront accéder à une deuxième finale de la LHJNO s'ils triomphent des Thunderbirds ce mercredi à 19 h à Sault Ste. Marie, Ontario, lors du quatrième match de la série.

Jacks 4 Timmins 3

Devant une autre bonne foule mardi soir à l'aréna McIntyre de Timmins, 793 spectateurs, l'Orange et Noir est revenu de l'arrière à trois reprises pour « se sauver » avec la victoire en marquant deux fois en 46 secondes vers la fin de la troisième période pour changer un déficit de 3 à 2 en un important gain de 4 à 3.

PREMIÈRE PÉRIODE

Le Rock, voulant à tout prix égaliser la série demi-finale deux gains de chaque côté, ouvre la marque à la 11^e minute de jeu par l'entremise de Tenzin Nyman (1^{er}) sur un jeu de puissance, pendant une pénalité mineure à DonHeaven Veilleux

des Jacks. Il s'agit du premier but dans cette série par une équipe après 20 tentatives en trois précédents matchs, et c'est 1-0 pour le Rock. Les lancers au premier tiers : 11 par le Rock et 9 par les Lumberjacks.

DEUXIÈME PÉRIODE

Les visiteurs sortent déterminés à égaliser la marque et c'est ce qui arrive avec le but opportun de Chase Thompson (4) à la 7^e minute de jeu, en désavantage numérique. C'est un cinquième but en quatre joutes pour les Jacks dans cette série, et c'est 1 à 1. Deux minutes plus tard, Clark Scaddan redonne les devants au Rock avec son troisième but des séries, et ce, à 9 h 27. Timmins reprend donc la commande du match et c'est 2 à 1. Mais l'Orange et Noir n'a pas dit son dernier mot : Henry Ouellet (3^e) fera bouger les cordages derrière le gardien Dryden Riley et ce sera 2 à 2 à 13:47, en avantage numérique. C'est la première fois de la série pour Hearst, un power play goal. La deuxième période prend fin avec cette égalité. La troisième période promet beaucoup d'action qui finira par gagner ce match ! Les lancers en période

médiane, dominée par les Jacks : 10 par la troupe de Marc-Alain Bégin contre trois seulement par le Rock.

TROISIÈME PÉRIODE

À la 5^e minute de jeu, Kaeden McArthur (1^{er}) redonne les devants aux locaux, pour la troisième fois dans cette partie. Le Rock affiche 3 à 2 et tout est permis pour les partisans de voir leur équipe égaliser la série 2 à 2 mais... les Lumberjacks « n'abandonnent jamais ». En effet, ils reviennent avec deux buts en 46 secondes à la fin de la troisième période pour remporter une 7^e victoire en séries 2025, une troisième rencontre fort importante dans cette série demi-finale 4 de 7. C'est d'abord Chase Thompson (5^e) qui compte son deuxième but de la rencontre à 16 h 42, et le but vainqueur vient du « général » de la défensive, Adam Shillinglaw (3^e), à 17 h 28, déclenchant l'hystérie à Hearst. Les tirs en période finale : 13 par les Lumberjacks contre seulement cinq par Timmins. Le Rock fait maintenant face à l'élimination ce vendredi 11 avril dès 19 h au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst.

DANS LE VESTIAIRE

Seulement neuf pénalités furent décernées dans ce quatrième match de la série demi-finale mardi soir à Timmins, soit sept aux Jacks et deux seulement au Rock. Les tirs dans cette rencontre : 32 à 19 en faveur de l'Orange et Noir qui a dominé les deux dernières périodes avec 23 lancers contre huit par Timmins. Les trois étoiles de cette partie sont Chase Thompson des Lumberjacks avec deux buts; Kaeden McArthur du Rock avec un but et une aide; et Adam Shillinglaw des Jacks avec le but gagnant de la partie. Le jeu de puissance aura enfin produit un but chacun aux deux équipes, le Rock un en cinq et les protégés de Marc-Alain Bégin un en un, en plus d'un 5^e but en désavantage numérique dans cette série.



Photo : Lumberjacks/web

LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES DES LUMBERJACKS CINN911.com

Présentées par Expert Chevrolet Buick GMC Ltd.



EN DIRECT

À la maison et sur la route!

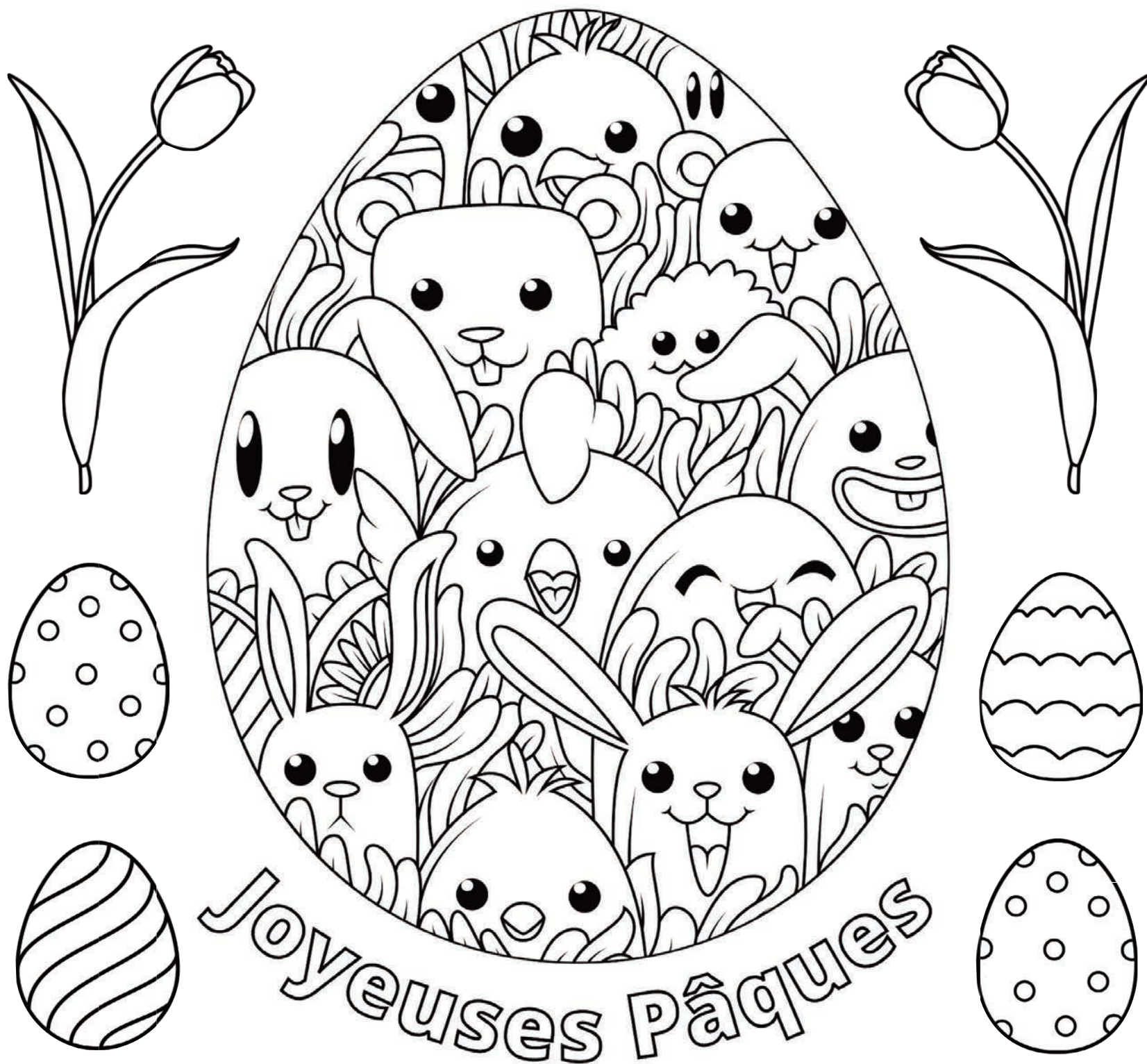


EN DIRECT SUR LES ONDES DE VOTRE RADIO CINN 91,1!!!
OU RENDEZ-VOUS AU BAR Ô LOUNGE!!!

SOYEZ LE 7^E JOUEUR JUSQU'EN FINALE!!!



Concours de coloriage spécial Pâques



BON DE PARTICIPATION

NOM : _____ ÂGE : _____ TÉLÉPHONE : _____

Apporte ton dessin au bureau des Médias de l'épinière noire situés au 1004 rue Prince, à Hearst.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

Ce concours s'adresse aux jeunes de 12 ans et moins.

Les entrées deviennent la propriété du journal Le Nord et peuvent être publiées.

Les dessins doivent parvenir à notre bureau au plus tard le **mercredi 16 avril 2025 à 16 h 30**.

Le tirage aura lieu le 17 avril 2025 à 15 h 30 sur les ondes de CINN 91,1.

Ce concours permettra de gagner plusieurs prix.

Il est également possible d'imprimer la page de dessin à partir de notre site Web : www.lenord.ca